

Rapport de la

**SEPTIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE
POUR L'EUROPE**

Budapest, Hongrie, 21-25 septembre 1970



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Les rapports suivants des réunions précédentes ont été publiés:

1. Réunion régionale préparatoire, Rome, 10-15 octobre 1949
2. Conférence pour l'Europe, Rome, 10-15 octobre 1960
3. Troisième conférence régionale pour l'Europe, Rome, 8-13 octobre 1962
4. Quatrième conférence régionale pour l'Europe, Salzbourg, Autriche, 26-31 octobre 1964
5. Cinquième conférence régionale pour l'Europe, Séville, Espagne, 5-11 octobre 1966
6. Sixième conférence régionale pour l'Europe, St. Julian's, Malte, 28-31 octobre 1968

RAPPORT
de la
SEPTIEME CONFERENCE REGIONALE POUR L'EUROPE

Tenue à
Budapest (Hongrie)
du 21 au 25 septembre 1970

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Rome, 1970

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
INTRODUCTION	
ORGANISATION DE LA CONFERENCE	1
CEREMONIE D'OUVERTURE	2
ELECTION DU BUREAU	5
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	5
CLOTURE DE LA CONFERENCE	5
RESUME DES DEBATS	7
CONSEQUENCES A MOYEN TERME DE L'EVOLUTION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE DANS LE CONTEXTE REGIONAL ET MONDIAL	11
TENDANCES A MOYEN TERME DE LA PRODUCTION FORESTIERE ET DU COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS EN EUROPE	14
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	15
FUTURE STRUCTURE REGIONALE DE LA FAO EN EUROPE	16
PROGRAMME A MOYEN TERME	17
ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION EUROPEENNE	18
AUTRES QUESTIONS	20
ADOPTION DU RAPPORT	21
ANNEXE I: LISTE DES PARTICIPANTS	22
ANNEXE II: RESUME DES RECOMMANDATIONS	38
I. RECOMMANDATIONS FORMELLES	38
II. RECOMMANDATIONS FIGURANT DANS LE CORPS DU RAPPORT	39

INTRODUCTION

ORGANISATION DE LA CONFERENCE

1. La septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe s'est tenue à l'hôtel Duna Intercontinental de Budapest (Hongrie), du 21 au 25 septembre 1970, sur l'invitation du Gouvernement de la République populaire de Hongrie. Le principal thème des débats était les conséquences à moyen terme de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial. La Conférence a également passé en revue les activités de la FAO dans la Région au cours des deux dernières années et a examiné les propositions concernant les activités et programmes à moyen terme de l'Organisation au cours des trois prochains exercices. Les débats qui ont eu lieu devaient fournir des indications au Directeur général et à la cinquante-cinquième session du Conseil pour établir un ordre de priorité détaillé et des activités spécifiques à entreprendre au titre des cinq domaines de concentration et en matière de planification du développement agricole, en rapport avec la formulation du Programme de travail et budget pour l'exercice 1972/73.

2. Ont participé à la Conférence les délégations des 26 Etats Membres ci-après de la Région européenne:

Allemagne (Rép. féd. d')	Grèce	Portugal
Autriche	Hongrie	Roumanie
Belgique	Irlande	Suède
Bulgarie	Israël	Suisse
Chypre	Italie	Tchécoslovaquie
Danemark	Malte	Turquie
Espagne	Norvège	Royaume-Uni
Finlande	Pays-Bas	Yougoslavie
France	Pologne	

3. L'observateur permanent du Saint-Siège était aussi présent à la Conférence.

4. En outre, les Etats Membres suivants, appartenant à d'autres régions, ont envoyé des observateurs:

Argentine
Etats-Unis d'Amérique
Pérou

5. Des représentants des organisations et institutions ci-après du système des Nations Unies ont assisté à la Conférence:

Commission économique pour l'Europe
Banque internationale pour la reconstruction et le développement
Programme des Nations Unies pour le développement
Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
Programme alimentaire mondial

6. Des observateurs des organisations gouvernementales internationales suivantes ont assisté à la Conférence:

Conseil pour l'assistance économique mutuelle (CAEM)
Conseil de l'Europe
Communauté économique européenne (CEE)
Commission internationale des industries agricoles et alimentaires
Association internationale pour les essais de semences
Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)

7. Les organisations non gouvernementales ci-après ont envoyé des observateurs à la Conférence:

Fédération européenne de zootechnie (FEZ)
Confédération européenne de l'agriculture (CEA)
Commission internationale du génie rural (CIGR)
Commission internationale des irrigations et du drainage (ICID)
Fédération internationale de documentation
Fédération internationale des producteurs agricoles (FIPA)
Organisation internationale de normalisation (ISO)
Société internationale pour l'étude des tourbes
Association internationale de la science du sol (AISS)
Union internationale des sciences de la nutrition (UISN)
Fédération mondiale des associations pour les Nations Unies

8. La liste des participants - délégués, représentants, observateurs, fonctionnaires de la FAO et secrétariat de la Conférence - figure à l'Annexe I du présent rapport.

CEREMONIE D'OUVERTURE

9. Le Directeur général de la FAO, M. A.H. Boerma, prononçant l'ouverture de la Conférence, a salué Son Excellence M. Pál Losonczi, Chef de l'Etat et Président du Conseil présidentiel, Son Excellence M. Imre Dimény, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, les membres du Corps diplomatique, les délégués et observateurs à la Conférence ainsi que les autres dignitaires du Gouvernement hongrois présents à la cérémonie d'ouverture. Le Directeur général a ensuite invité le Président à prendre la parole.

10. Le Président, M. Losonczi, a souligné que le Gouvernement de la République populaire de Hongrie suit avec beaucoup d'intérêt et de sympathie les efforts que déploie la FAO pour aider les pays en voie de développement à progresser sur le plan économique en favorisant une coopération plus étroite entre tous les Etats Membres de l'Organisation. Le Gouvernement hongrois participe activement aux travaux de la FAO dans les limites de ses possibilités. Selon le Président, la coopération entre les pays développés et les pays en voie de développement est indispensable si l'on veut résoudre les problèmes que pose l'alimentation dans le monde et s'atteler avec succès à tous les autres aspects de la lutte contre la faim. Cette coopération entre pays ayant des systèmes sociaux différents devrait être étendue autant que possible dans les domaines économique, scientifique et technique. Le Président a ensuite rappelé les succès obtenus par son Gouvernement dans sa tâche de modernisation de l'agriculture hongroise après la fondation de la République il y a maintenant vingt-cinq ans. Il a souligné que l'agriculture hongroise avait fait de grands progrès et s'orientait maintenant vers des méthodes de culture intensive. On accorde également en Hongrie une grande importance au développement de l'enseignement et des sciences agronomiques qui ont une tradition fortement enracinée dans le pays. Le niveau relativement élevé de progrès économique, social, scientifique et technique atteint par les pays européens leur confère, a dit le Président, une grande responsabilité vis-à-vis des autres Etats Membres de la FAO, qu'ils doivent s'efforcer d'aider à atteindre un niveau de vie plus élevé. En conclusion, au nom du Conseil présidentiel de la République populaire de Hongrie, le Président a souhaité à la Conférence un plein succès dans ses délibérations.

11. Après avoir remercié le Président de ses aimables paroles, le Directeur général de la FAO a invité Son Excellence, M. Imre Dimény, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation, à prononcer son discours d'ouverture.

12. Au nom de son Gouvernement, le Ministre a souhaité la bienvenue aux participants à la Conférence ainsi qu'à tous ceux qui étaient présents à la cérémonie d'ouverture. Il a souligné que cette session revêtait un caractère particulièrement solennel du fait qu'elle coïncidait non seulement avec le vingt-cinquième anniversaire de la fondation de la FAO mais aussi, par un heureux concours de circonstances, avec le vingt-cinquième anniversaire de la création de la République populaire de Hongrie.

13. Au nom du Gouvernement hongrois, le Ministre a exprimé ses sincères remerciements à la FAO et au Programme alimentaire mondial pour leur offre rapide et spontanée d'assistance à l'occasion des inondations qui ont causé des dégâts étendus dans une grande partie du pays au printemps dernier. Les secours envoyés ont beaucoup contribué à soulager les souffrances des sinistrés qui étaient au nombre de plus de 120 000.

14. Le Ministre a poursuivi en déclarant que les problèmes de l'économie mondiale sont au premier plan de l'attention internationale depuis quelques années. La plupart des spécialistes s'accordent maintenant à reconnaître que la principale cause des difficultés économiques réside dans l'absence d'une répartition équitable du travail entre les pays, conforme aux exigences de la croissance économique générale et aux nouvelles politiques qui ont vu le jour depuis quelques dizaines d'années. Cela vaut particulièrement pour les pays du Tiers Monde. Les problèmes concernant les conditions socio-économiques et l'accélération de la croissance économique dans les pays en voie de développement paraissent maintenant différents non seulement à cause des différentes méthodes que les divers systèmes sociaux adoptent pour les résoudre, mais aussi parce que la solution véritable de ces problèmes ne dépend plus uniquement des pays en voie de développement eux-mêmes mais essentiellement de la coopération économique internationale.

15. Selon le Ministre, la situation est aggravée par le fait que les échanges internationaux, les mouvements de capitaux et l'évolution scientifique et technique accentuent la polarisation, tandis que les facteurs qui pourraient contribuer à combler l'écart entre les pays développés et les pays en voie de développement ne jouent pas encore à plein.

16. L'autre problème important évoqué par le Ministre était l'augmentation rapide de la population mondiale. Il est manifeste que cette question pressante ne saurait être résolue uniquement par des mesures de caractère social mais qu'elle exige le développement des forces productives, processus qui se trouve encore fortement freiné par l'insuffisance des ressources matérielles et intellectuelles dans ces pays. Il s'ensuit que le développement économique général ne peut être accéléré que par le resserrement de la coopération internationale et une meilleure exploitation des ressources intellectuelles et matérielles du monde.

17. Le Ministre a souligné que dans la plupart des cas c'est le développement de la production agricole qui constitue la première étape de la croissance économique. Outre qu'elle assure l'alimentation de la population, l'agriculture procure aussi une bonne part des ressources matérielles nécessaires au développement des autres secteurs de l'économie. C'est donc à juste titre que l'on peut considérer que le développement de l'agriculture est une condition fondamentale du progrès économique. Il s'ensuit que la répartition internationale du travail préconisée devrait également s'appliquer au secteur agricole.

18. Reconnaissant la grande importance de l'action de la FAO, eu égard notamment à sa nouvelle stratégie axée sur les domaines de priorité et définie plus en détail dans le Plan indicatif mondial, le Ministre a appelé l'attention sur deux points essentiels: premièrement, le développement à long terme de l'agriculture ne peut être mené à bien que s'il va de pair avec celui des autres secteurs, notamment de l'industrie, et si les autres domaines étroitement liés à l'agriculture, tels que le commerce, les investissements, la recherche, la formation et les conditions du milieu sont pris en considération; deuxièmement, l'élaboration de plans et projections à long terme pour le développement agricole et la mise au point ultérieure d'une répartition internationale du travail ne peuvent être menées à bien que dans un cadre global.

19. Quant à ce dernier point, le Ministre a estimé qu'il ne convenait pas de se limiter aux questions d'assistance et de commerce entre pays développés et pays en voie de développement. A son avis, une telle optique serait d'autant plus faussée que la classification actuelle des pays entre pays développés et pays en voie de développement ne traduit pas fidèlement les différences économiques entre les pays, et moins encore les écarts importants dans le degré de leur développement agricole.

20. Une répartition du travail à l'échelon mondial et la mise en oeuvre d'une telle formule ne sont possibles que si l'on étudie attentivement les relations complexes entre les pays développés et les pays en voie de développement et à l'intérieur de ces groupes. Aussi, selon le Ministre, c'est à des réunions internationales de niveau élevé, telles que la présente Conférence, qu'il appartient de débattre ces problèmes et de leur chercher une solution.

21. Le Ministre a ensuite évoqué le rôle important que l'Europe a toujours joué et continue de jouer pour résoudre les problèmes économiques du monde. Pour oeuvrer dans ce sens de manière constructive, il est indispensable de créer un climat de sincérité propice au développement et à l'amélioration des relations de tous ordres entre les pays d'Europe.

22. Il n'y a aucun doute, a affirmé le Ministre, que l'évolution actuelle de l'agriculture dans les pays avancés s'oriente vers une diminution de la production, par suite de changements structurels en faveur de cultures de qualité supérieure. Toutefois, cette orientation ne peut se matérialiser que progressivement, compte dûment tenu des conditions climatiques, écologiques et autres, d'importance vitale pour la production. En ce qui concerne l'Europe, il y a des pays où s'impose déjà une diminution progressive ou une diversification de la production agricole; dans d'autres pays, par contre, celle-ci doit encore être intensifiée, car l'agriculture est appelée non seulement à fournir une production quantitativement et qualitativement supérieure pour une population croissante, mais aussi à assurer dans une large mesure les ressources nécessaires pour développer le secteur industriel ainsi que les échanges de produits non agricoles.

23. Le Ministre a estimé que cette évolution ne va pas à l'encontre des intérêts des pays en voie de développement, et cela d'autant plus que cette nouvelle conception de la croissance agricole dans les pays développés doit ouvrir de nouvelles possibilités en matière de commerce et de crédit et améliorer les relations techniques et scientifiques entre les pays développés et les pays en voie de développement.

24. Selon le Ministre, la FAO devrait concentrer ses efforts en Europe sur les modifications de structure qu'il faut apporter à l'agriculture, celles-ci étant une condition préalable indispensable à une répartition raisonnable du travail à l'échelon international. La présente Conférence pourrait constituer un bon point de départ pour une telle action. Elle pourrait contribuer à définir des programmes pratiques et à mettre au point des techniques de travail et des méthodes d'organisation plus appropriées à cette fin.

25. Le Ministre a estimé qu'en tant qu'unique organisation mondiale dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, la FAO avait un rôle décisif à jouer dans l'amélioration des relations Est-Ouest en Europe et dans l'élargissement de la coordination intereuropéenne. Indubitablement, cela accroît l'importance de l'Organisation mais aussi ses responsabilités. Ce concept fondamental justifie également la tenue de conférences régionales de la FAO en Europe, lesquelles devraient fournir l'occasion à des représentants de rang élevé de tous les pays européens de discuter des questions économiques et techniques intéressant la région européenne et d'y chercher des solutions satisfaisantes. De cette façon, la Conférence deviendrait un événement important pour tous les pays et pour tous les dirigeants responsables dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture.

26. Dans son discours d'ouverture, le Directeur général a exprimé, au nom de tous les participants et de la FAO, ses sincères remerciements au Gouvernement de la République populaire de Hongrie pour son aimable invitation à tenir la Conférence dans la belle ville de Budapest et pour les excellentes installations matérielles mises à la disposition de la Conférence. Il a ensuite remercié le Président du Conseil présidentiel d'avoir bien voulu prendre la parole devant la Conférence, témoignant ainsi de l'intérêt qu'il prenait personnellement à la FAO, à ses objectifs et à son travail.

27. Le Directeur général a remercié le Ministre de l'agriculture et de l'alimentation pour son discours intéressant et réfléchi dans lequel il avait évoqué un certain nombre de problèmes de première importance. Il s'est félicité tout particulièrement des idées exprimées par le Ministre sur le rôle de la FAO dans les relations entre pays développés et pays en voie de développement et sur l'importance de la tâche de la Conférence régionale pour l'Europe dans ce contexte. Le Directeur général a estimé que lorsqu'ils examinent leurs propres problèmes pressants dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture, les pays européens ne peuvent éviter de tenir compte en même temps des besoins et des perspectives de développement dans le Tiers monde. C'est là non seulement une obligation morale mais aussi une nécessité économique.

28. Pour conclure, le Directeur général a formulé, au nom de tous les participants, les meilleurs vœux de prospérité au pays hôte et à son peuple.

ELECTION DU BUREAU

29. A la première séance plénière, M. Imre Dimény, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation de la Hongrie, a été élu Président de la Conférence. M. l'Ambassadeur R. van Hauwermeiren, Chef de la délégation de la Belgique et M. L. Garcia de Oteyza, Chef de la délégation de l'Espagne, ont été élus Vice-Présidents.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

30. La Conférence a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant:

- 1) Conséquences à moyen terme de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial.
- 2) Activités de la FAO dans la Région européenne.
- 3) Sièges au Conseil de la FAO: Région Europe.
- 4) Autres questions.
- 5) Adoption du rapport.
- 6) Clôture de la Conférence.

CLOTURE DE LA CONFERENCE

31. Le Président de la Conférence, M. Imre Dimény, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation de la Hongrie, a exprimé ses remerciements à tous les délégués et observateurs pour leurs contributions qui ont permis à la Conférence de mener à bien ses travaux dans un esprit sincère de coopération et de responsabilité à l'égard des problèmes communs aux pays européens. Il a ensuite remercié le Directeur général d'avoir exposé les plans et politiques de l'Organisation d'une façon qui a beaucoup aidé la Conférence à examiner les principales questions inscrites à son ordre du jour.

32. Le Président a déclaré qu'à son avis la Conférence avait, grâce à un effort concerté, atteint son objectif qui était de débattre les "grands problèmes". Avec un sens élevé des responsabilités et un respect mutuel pour les opinions et convictions des uns et des autres, la Conférence a examiné d'importantes questions touchant le développement économique paisible des nations européennes. Il a même été possible, grâce à une bonne volonté réciproque, de toucher au problème délicat des relations économiques entre l'Est et l'Ouest dans le domaine de l'agriculture. Le Président a exprimé l'espoir que les recommandations adoptées par la Conférence déboucheraient sur des résultats positifs dans le domaine des relations économiques, scientifiques et techniques entre tous les pays de la Région, lesquels résultats devraient profiter également aux pays du monde en voie de développement.

33. Le Président a noté avec satisfaction que de nombreuses délégations avaient à leur tête des Ministres, des Ministres adjoints ou des Sous-Secrétaires d'Etat, ce qui prouve que les responsables de l'agriculture dans les pays européens sont réellement intéressés à discuter des problèmes importants dans le cadre d'une Organisation compétente en la matière. La même remarque s'applique aux organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales.

34. Au nom des participants, M. B. Toussaint, Chef de la délégation française, appuyé par l'Ambassadeur R. van Hauwermeiren, Chef de la délégation belge, a transmis au Chef de l'Etat de la République populaire de Hongrie et au Gouvernement hongrois leur profonde gratitude pour l'invitation à participer à cette Conférence régionale pour l'Europe dans le cadre de la magnifique cité de Budapest. Il a exprimé les sincères remerciements de tous les délégués au Président pour l'habileté, la courtoisie et la patience dont il a fait preuve en menant les débats et a remercié le Comité national de la FAO pour les excellentes dispositions

matérielles prises en vue de la Conférence, les manifestations culturelles, le programme réservé aux dames et les excursions. Il a remercié le Gouvernement hongrois pour la chaleureuse hospitalité accordée à tous les participants durant la Conférence et a rendu hommage au personnel hongrois ainsi qu'au personnel de la FAO, au Secrétariat, aux interprètes et aux traducteurs qui ont contribué au succès de la Conférence. En terminant, M. Toussaint a formulé, au nom de la Conférence toute entière, des vœux chaleureux pour la prospérité de la Hongrie et de son peuple.

35. M. E.M. Ojala, parlant au nom du Directeur général, a exprimé au Gouvernement hongrois et au Comité national de la FAO la gratitude de l'Organisation pour les excellentes installations mises à la disposition de la Conférence et pour les services rendus par le personnel hongrois, qui ont grandement facilité l'organisation de la Conférence. Il a remercié le Président pour sa direction éclairée, les Vice-Présidents pour leur assistance précieuse, et tous les délégués pour leurs contributions aux débats qui ont fourni à la FAO des directives précieuses en vue de mener à bien sa tâche consistant à promouvoir et à développer la coopération économique, scientifique et technique entre les pays européens.

36. Enfin, le Président, après avoir remercié tous les orateurs de leurs aimables paroles de gratitude et de reconnaissance, a exprimé les meilleurs vœux du Gouvernement hongrois à tous les participants et a prononcé la clôture de la septième Conférence régionale de la FAO pour l'Europe.

RESUME DES DEBATS

37. Dans son exposé introductif, le Directeur général a exprimé le vif plaisir qu'il éprouvait à assister à une Conférence régionale pour l'Europe pour la première fois en qualité de Directeur général de la FAO. A son grand regret, il n'avait pu en effet se rendre à la Conférence régionale précédente qui s'était tenue à Malte, il y a deux ans.

38. Avant d'entamer le fond de son exposé, le Directeur général a expliqué que c'est en réponse aux vœux exprimés par les conférences régionales de 1968 et par la dernière session de la Conférence générale de la FAO que toutes les conférences régionales de cette année se tenaient bien avant la session d'automne du Conseil de la FAO, de façon à permettre à celui-ci de tenir compte, beaucoup plus tôt dans l'exercice, des recommandations des conférences régionales touchant l'élaboration du Programme de travail et budget de l'Organisation pour l'exercice 1972/73.

39. Les conférences régionales offrent une occasion unique de mettre en lumière les problèmes particuliers des diverses régions afin d'édifier une politique cohérente concernant les activités de l'Organisation dans l'ensemble du monde. Néanmoins, il est indispensable que chacune de ces conférences - et notamment la Conférence régionale pour l'Europe - ne perde pas de vue l'évolution économique et sociale dans l'ensemble du monde et tienne compte de toute la gamme des facteurs qui influent sur cette évolution dans toutes les régions. Cette approche revêt une importance particulière en 1970, année qui marque non seulement le vingt-cinquième anniversaire des Nations Unies et de la FAO, mais aussi le début de la deuxième Décennie du développement.

40. M. Boerma a souligné que l'adoption d'un point de vue global est nécessaire pour comprendre le rôle particulier qui revient à la FAO dans le développement de l'alimentation et de l'agriculture dans le monde. On ne peut s'attendre à des résultats positifs que si l'action de l'Organisation reçoit le soutien de tous les Etats Membres et si elle se déroule en étroite coopération avec les autres institutions spécialisées du système des Nations Unies ainsi qu'avec tous les programmes bilatéraux et organismes non gouvernementaux qui sont en mesure de fournir leur concours.

41. Le Directeur général a abordé ensuite les questions précises soumises à la Conférence, dont la plus importante était, à son avis, les propositions concernant les activités à moyen terme. Il a rappelé qu'à sa quinzième session, en novembre 1969, la Conférence de la FAO avait approuvé le principe d'une programmation à moyen terme pour une période de six ans allant jusqu'à la fin de 1975 et lui avait demandé de préparer un exposé plus détaillé, compte tenu des principales recommandations qu'auraient formulées les conférences régionales. Ces propositions seront discutées à la cinquante-cinquième session du Conseil de la FAO, qui aura lieu en novembre prochain.

42. En résumant les propositions dont la Conférence était saisie, le Directeur général a expliqué que celles-ci étaient axées principalement sur les cinq domaines de concentration. Ceux-ci ont reçu l'approbation générale de la Conférence de la FAO à sa dernière session et doivent constituer la nouvelle stratégie de l'Organisation pour favoriser le développement de l'agriculture dans le Tiers Monde. Un sixième point a été ajouté récemment: la planification du développement agricole.

43. M. Boerma a expliqué que le programme à moyen terme proposé traitait également de certains problèmes spécifiques qui présentent une importance générale primordiale pour les pays en voie de développement. De loin le plus urgent de ces problèmes est celui du chômage. Faute de mesures immédiates pour créer des emplois à une échelle guère envisagée jusqu'à présent, on risquerait de se trouver dans une situation qui pourrait amener l'effondrement de sociétés entières.

44. Le deuxième problème qui appelle une attention particulière est celui de la conservation du milieu. Il s'agit là d'une vaste gamme d'activités visant à l'utilisation rationnelle des ressources nationales ainsi qu'à la protection et à l'amélioration du milieu humain. M. Boerma

a signalé que la Conférence internationale sur le milieu humain qui doit se tenir à Stockholm en 1972, sous les auspices des Nations Unies, fournirait aux Etats Membres une excellente occasion d'identifier leurs problèmes particuliers dans ce domaine et de formuler des recommandations précises en vue de leur solution. Une conférence préparatoire spéciale pour l'Europe se tiendra à Prague en 1971 sous l'égide de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe.

45. Le Directeur général a ensuite évoqué le problème de la recherche. Il a reconnu le vif intérêt manifesté par de nombreux pays européens pour un accroissement des échanges de renseignements techniques et scientifiques dans le domaine de l'agriculture, ainsi qu'une coopération plus étroite avec les institutions scientifiques s'occupant de questions agricoles. Il a estimé que cet aspect des activités de la FAO méritait d'être développé, notamment dans la Région européenne.

46. En ce qui concerne la préparation du Programme de travail et budget pour l'exercice 1972/73, le Directeur général a rappelé qu'avec l'approbation de la Conférence, on a adopté un système de budget par programme. Cela permettra de concentrer l'attention sur les divers programmes qu'entreprendra l'Organisation plutôt que, comme c'était le cas jusqu'à présent, sur les postes de dépenses classés par divisions.

47. Passant au Plan indicatif mondial - ou Etude prospective du développement agricole mondial comme on l'appelle dorénavant - M. Boerma a rappelé que la Conférence l'avait invité à y inclure tous les Etats Membres "afin qu'on puisse déterminer les répercussions des problèmes agricoles dans les pays avancés sur l'expansion et le commerce des pays en voie de développement". Etant donné que la Commission économique pour l'Europe a déjà entrepris des études sur l'évolution à long terme des principaux secteurs de l'économie européenne, il a été convenu que l'ECE et la FAO collaboreront à la préparation d'une telle étude prospective pour les pays développés. Cette étude englobera non seulement l'ensemble de l'Europe mais aussi les pays développés non européens, à savoir les Etats-Unis, le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande. Elle couvrira la période de la deuxième Décennie du développement, avec comme horizon 1980. M. Boerma a exprimé l'espoir que l'équipe d'experts et de consultants FAO/ECE sera en mesure de mener à bien sa tâche suffisamment tôt pour qu'il puisse présenter le rapport final aux Etats Membres l'année prochaine, avant la seizième session de la Conférence.

48. A propos de la deuxième Décennie du développement, le Directeur général a signalé qu'outre cette étude spéciale sur les pays développés et les pays à planification centrale, l'ensemble du PIM serait adapté à la durée et aux objectifs généraux de la DD2. De plus, la FAO préparera une série de documents de fond dans le cadre des efforts conjoints des organismes des Nations Unies, notamment un document général sur les politiques de développement agricole global et d'autres études traitant plus précisément des principales questions de politique intéressant l'agriculture dans chacune des grandes régions en voie de développement.

49. Le Directeur général a ensuite mentionné une autre étude qui présente un intérêt particulier pour la Région européenne, à savoir l'Etude sur le déséquilibre lait/viande en Europe. Cette étude, qui est entreprise en coopération avec un certain nombre d'organismes intéressés, a pour objet d'aider les gouvernements et les producteurs européens à formuler des politiques et des plans aptes à résoudre le dilemme que pose la production laitière excédentaire associée à l'insuffisance des disponibilités en viande et d'indiquer les possibilités qu'offre le commerce inter-régional et international. Cette étude devrait être terminée en août 1971, de manière que le rapport final puisse être présenté à la prochaine session de la Conférence à l'automne de la même année.

50. Le Directeur général a ensuite évoqué brièvement quelques faits importants intervenus depuis la dernière session de la Conférence de la FAO. En ce qui concerne l'Etude de la capacité du système des Nations Unies pour le développement menée à bien par Sir Robert Jackson, il a affirmé que la FAO avait, dès le début, adopté une attitude constructive à l'égard de cette étude. Depuis quelque temps, on s'accorde à reconnaître, non seulement au sein des gouvernements mais aussi dans les secrétariats internationaux, qu'un changement s'impose dans le système du PNUD. L'Etude de la capacité apporte des suggestions précieuses dans ce sens.

La principale question sur laquelle M. Boerma n'est pas d'accord avec Sir Robert est celle des relations entre le PNUD et les institutions spécialisées. A la suite de longues délibérations au sein du Conseil d'administration du PNUD et du Conseil économique et social des Nations Unies, un texte de "consensus" a été préparé, qui sera soumis à l'approbation de l'Assemblée générale des Nations Unies. Selon le Directeur général, ce texte devrait fournir des bases d'application satisfaisantes.

51. Evoquant le deuxième Congrès mondial de l'Alimentation, tenu à La Haye du 16 au 30 juin 1970, le Directeur général a rappelé que cette manifestation importante avait été suivie par plus de 1 800 participants appartenant à toutes les régions du monde, et représentant tous les groupes d'âge et toutes les professions. L'intérêt de cette réunion a résidé dans les échanges de vues libres et francs qu'elle a permis, et au cours desquels la FAO a pris plus directement conscience des conceptions du développement qui ont cours parmi les secteurs les plus éclairés de l'opinion publique. La contribution des représentants de la jeunesse, quoique souvent très critique dans sa forme, a été constructive pour l'essentiel.

52. Passant au thème central de la Conférence - à savoir les conséquences de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial - M. Boerma a fait observer que, si le degré de développement du secteur agricole varie encore considérablement entre divers pays et groupes de pays de la Région, l'essentiel de ce que l'on pourrait appeler le problème agricole de l'Europe se situe dans la partie la plus avancée de la région. L'accroissement de la production y a créé des déséquilibres toujours plus accentués sur les marchés nationaux et internationaux, avec tout le cortège bien connu des conséquences économiques et sociales. Dans un nombre croissant de pays européens on commence à considérer l'agriculture comme partie intégrante de l'ensemble de l'économie et à reconnaître que les problèmes fondamentaux de ce secteur ne peuvent être résolus que dans le cadre d'une stratégie globale bien conçue de développement économique et social. C'est là un progrès important qui laisse bien augurer de l'avenir.

53. Quant aux perspectives à moyen terme, le Directeur général a estimé que la situation actuelle n'est guère brillante si l'on considère l'état des marchés de produits. Même avec la meilleure volonté, les gouvernements ne pourront pas modifier leurs politiques actuelles assez vite et de manière suffisamment radicale pour renverser la tendance de surproduction et de sous-consommation en Europe occidentale. Les effets possibles d'un Marché commun élargi risqueront de rendre la situation encore plus difficile.

54. En Europe de l'Est, l'agriculture est en train d'arriver rapidement au point où son rôle de pourvoyeur de devises deviendra au moins aussi important que celui de fournisseur de denrées alimentaires. On peut observer la même tendance en Europe méridionale où les pays sont fortement tributaires de leurs exportations agricoles.

55. Le Directeur général a demandé que les problèmes agricoles de l'Europe soient abordés avec franchise et courage, même si l'on ne voit pas encore clairement quelles mesures correctives adopter. Des mesures d'aménagement de l'offre ont été préconisées récemment car il devient de plus en plus manifeste que la poursuite des politiques de soutien ne mène à rien sans une certaine limitation de l'offre. Cependant, quelle que soit la nature des mesures que puissent envisager les gouvernements européens, celles-ci ne pourront avoir d'effet durable que si les pays intéressés sont disposés à coopérer aussi étroitement que possible. Etant donné que les marchés de produits rendent les secteurs agricoles de tous les pays commerçants inter-dépendants, il est évident que lors de leurs délibérations sur leurs politiques agricoles nationales, les gouvernements européens devront tenir compte de la situation et des perspectives dans les autres parties du monde.

56. Le Directeur général a de nouveau lancé un appel pour l'élargissement des consultations intergouvernementales sur l'agriculture à divers niveaux, tant sur une base géographique que par produits, sous les auspices d'organisations mondiales comme la FAO. Il a préconisé une expansion sélective de la production agricole dans le monde entier grâce à l'adoption d'une politique selon laquelle les pays développés tiendraient compte à la fois de leurs propres besoins et de ceux des pays en voie de développement.

57. M. Boerma a exprimé la profonde sympathie de la FAO pour les pays d'Europe orientale, notamment la Roumanie et la Hongrie, dont l'agriculture a tant souffert des inondations désastreuses survenues au début de l'année. Il a été heureux d'apprendre que les secours d'urgence fournis par le Programme alimentaire mondial avaient pu soulager, au moins en partie, les souffrances des sinistrés.

58. Avant de conclure, le Directeur général a mentionné deux autres questions qui intéressent la région. Il s'agit en premier lieu de la coopération de la FAO avec les organisations européennes inter-gouvernementales, telles l'OCDE, la CEE et le Conseil pour l'assistance économique mutuelle auquel la dernière Conférence a accordé le statut d'observateur. Il s'est déclaré convaincu que le champ était ouvert à un plus grand nombre d'activités communes et à une collaboration plus large entre la FAO et ces organismes, notamment en ce qui concerne le PIM et l'étude sur les politiques agricoles européennes.

59. Pour finir, le Directeur général a parlé des propositions visant à modifier la structure régionale en Europe: transfert du Bureau régional de Genève à Rome et fusion de ce Bureau avec l'actuel Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-Ouest de la Division des services régionaux. Il a fait ces propositions après avoir étudié soigneusement la meilleure manière de desservir la Région européenne, et il s'est déclaré convaincu que si elles étaient adoptées, elles contribueraient à renforcer l'efficacité du travail de la FAO dans la Région et à favoriser une planification plus cohérente de ses activités en Europe.

60. S'adressant à la Conférence, M. J. Stanovnik, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe, a souligné la nécessité de traiter les problèmes agricoles de l'Europe au niveau international, dans le cadre d'un effort délibéré des gouvernements pour promouvoir une saine croissance économique à long terme. Le développement du secteur agricole devrait être considéré comme faisant intégralement partie de la stratégie économique globale et devrait être conçu dans une large perspective internationale.

61. Le Secrétaire exécutif a rappelé que la FAO et la Commission économique avaient coopéré étroitement dans leur travail au cours de la période d'après-guerre. Les divisions mixtes qui desservent les comités de l'ECE s'occupant des problèmes agricoles et du bois ont apporté des contributions importantes aux deux organisations. L'orateur a exprimé l'espoir que cette étroite coopération se poursuivrait, de manière à permettre aux deux organisations de fournir conjointement les services coordonnés demandés par les gouvernements des Etats Membres européens.

62. Le Secrétaire exécutif a fait observer qu'en Europe on accorde de plus en plus d'attention aux différences dans le degré de développement des pays, de manière à compléter la stratégie appliquée à l'échelon national par des programmes de développement intégrés pour l'ensemble de la Région. Cette planification régionale du développement est très utile pour résoudre les problèmes agricoles, notamment dans les pays en voie de développement où il est particulièrement difficile de corriger les défauts de structure.

63. Cette approche intégrée devrait également tenir compte des effets du progrès technique et de la croissance économique sur les conditions du milieu. Il y a trop longtemps que l'on mesure le progrès économique presque exclusivement en termes de taux de croissance de la production totale, sans tenir compte des effets qu'une croissance non contrôlée risque d'avoir sur les conditions de l'existence humaine. M. Stanovnik a rappelé qu'une conférence européenne sur les problèmes du milieu se tiendra à Prague en 1971, sous l'égide de la Commission économique pour l'Europe et avec le plein appui de la FAO.

64. Le Secrétaire exécutif a ensuite évoqué le commerce des produits agricoles, qui constitue également une question d'intérêt majeur pour les deux organisations. Ce commerce continue à revêtir une importance considérable pour tous les pays européens et exige d'être suivi de près si l'on veut en assurer le développement harmonieux. Quoiqu'il serait peu réaliste de penser que les politiques agricoles actuelles puissent être modifiées facilement, il s'est déclaré convaincu que l'on ferait un grand pas en avant si l'on pouvait aborder simultanément les problèmes de politique commerciale et ceux d'ajustement structurel du secteur agricole. D'une manière générale, on a tendance à considérer les politiques agricoles comme des sujets presque

tabous dans les réunions internationales, mais à son avis, une libre discussion pourrait révéler, même maintenant, qu'une plus grande souplesse dans les politiques existantes n'exposerait pas les agricultures nationales à un risque véritable. Le Secrétaire exécutif a exprimé l'espoir que la Conférence, lorsqu'elle examinera les perspectives à moyen terme de l'agriculture européenne, recherchera également les moyens d'éliminer les inhibitions irrationnelles et peu réalistes en matière de politique commerciale.

CONSEQUENCES A MOYEN TERME DE L'EVOLUTION ACTUELLE DE L'AGRICULTURE EUROPEENNE DANS LE CONTEXTE REGIONAL ET MONDIAL

65. La Conférence était saisie du document ERC: 70/4, comportant une étude de base et cinq annexes.

66. Reprenant les principaux points de l'étude de base, plusieurs délégations ont souligné que les problèmes agricoles en Europe ne se présentent pas d'une manière homogène surtout en raison des différents niveaux de développement économique et aussi, dans une certaine mesure, à cause des différences de cadre institutionnel. Certains pays, a-t-on observé, ont atteint un stade où leur capacité de production dépasse la demande, alors que dans d'autres parties de la Région l'offre continue à demeurer inférieure aux besoins de consommation de la population. Il a été reconnu toutefois que le secteur agricole éprouve partout des difficultés à s'adapter à l'évolution rapide de l'économie moderne. Sous une forme ou une autre, les problèmes que posent un meilleur ajustement de l'offre à la demande, le retrait de la main-d'oeuvre excédentaire, le vieillissement de la population agricole, la création d'exploitations agricoles plus rationnelles, l'amélioration des méthodes de gestion, etc. sont communs à tous les pays d'Europe.

67. Evoquant la situation et les perspectives dans les pays du Nord-Ouest de la Région, plusieurs délégués ont expliqué les nouvelles politiques intégrées visant à mieux ajuster la dimension et la structure du secteur agricole. Il a été souligné que, dans cette nouvelle optique, l'agriculture n'est plus considérée comme un secteur isolé mais comme une partie intégrante de l'économie. En outre, on tend de plus en plus à adapter diverses mesures aux conditions particulières des régions en cause, en tenant compte des écarts que connaît le niveau de développement à l'intérieur d'un même pays. Grâce au développement des secteurs secondaire et tertiaire en fonction des besoins locaux, on s'efforce non seulement de créer des emplois en dehors de l'agriculture, mais aussi de rendre ces emplois suffisamment attrayants pour que l'agriculteur puisse continuer à vivre dans son milieu traditionnel tout en gagnant sa vie en dehors de l'exploitation. De même, diverses mesures ont été prises pour reconvertir une partie des terres agricoles à d'autres usages tels que forêts, loisirs, etc. A cet égard, de nombreuses délégations ont souligné avec insistance la nécessité de préserver le milieu et de consacrer plus d'attention aux aspects qualitatifs de la production plutôt qu'à des réalisations purement quantitatives. On a fait ressortir que l'ajustement serait facilité si l'on accordait plus d'attention aux conditions du milieu.

68. Certains délégués ont cependant estimé que le problème des excédents agricoles ne sera pas résolu au cours des prochaines années et que la situation risque d'empirer. On a évoqué certaines mesures à court terme appliquées par quelques pays pour réduire les excédents, mais il a été souligné que les expériences n'ont guère été concluantes. Il se pourrait donc que la seule solution réside dans l'aménagement de l'offre, auquel cas il faudra coordonner sur le plan international les mesures prises à l'échelon national. Selon d'autres délégués, la limitation de l'offre entraînerait une hausse des prix agricoles car il faudra indemniser les agriculteurs pour leur manque à gagner.

69. On a fait observer qu'en Europe orientale également l'agriculture est aux prises avec divers problèmes. L'absorption de la main-d'oeuvre excédentaire est dans une large mesure assurée par l'expansion rapide de l'industrie et des services, mais il reste encore beaucoup à faire pour relever le niveau d'instruction de la population agricole, afin qu'elle puisse assimiler les techniques modernes de production et de gestion. Malgré les dimensions relativement étendues des exploitations en Europe orientale, il faut encore en étendre la superficie pour tirer pleinement profit du progrès technique. Cet agrandissement des unités devient de plus en plus nécessaire à mesure que sont mis en place des complexes agro-industriels qui, en combinant de manière intégrée des activités agricoles et industrielles, constituent l'utilisation la plus rationnelle des ressources productives.

70. On a noté que dans les pays de l'Europe de l'Est l'agriculture continuera de recevoir une priorité élevée et les gouvernements s'attacheront à en renforcer les bases techniques et économiques. Malgré les progrès très sensibles réalisés depuis quelques années, certains types de production ont encore du mal à suivre l'expansion rapide de la demande intérieure. Il est également apparu que les pays d'Europe orientale voient dans les exportations agricoles une importante source de devises et s'efforceront de poursuivre leur expansion.

71. Les délégués qui ont parlé de la situation en Europe méridionale ont mis en évidence les caractéristiques particulières que présentent les problèmes agricoles dans cette partie de la Région. La productivité de l'agriculture est faible par suite de la diffusion insuffisante des techniques modernes, de la taille trop petite des exploitations et de la surpopulation. D'un autre côté, l'élasticité/revenus de la demande d'un grand nombre de produits est plus élevée que dans toutes les autres parties de la Région.

72. Tous les pays d'Europe méridionale s'efforcent de moderniser leur agriculture et d'en relever la productivité, mais on saurait compter que ces efforts à eux seuls suffisent pour résoudre les problèmes vastes et complexes que connaît ce secteur. Une amélioration radicale de la situation exigerait de vastes modifications structurelles dans tous les secteurs de l'économie. La possibilité de procéder à de tels remaniements, s'accompagnent nécessairement d'une industrialisation plus poussée, dépend dans une large mesure de la capacité d'importation, laquelle est tributaire à son tour, des gains de devises. La Conférence a toutefois reconnu que la structure actuelle des exportations en Europe méridionale n'est guère favorable à un accroissement sensible des recettes d'exportation. L'économie des pays d'Europe méridionale, a-t-on souligné, demeurera très sensible à toute mesure affectant le commerce des produits agricoles.

73. En ce qui concerne la situation en Europe dans son ensemble, la Conférence a noté que si les tendances et les politiques actuelles en matière de production demeurent inchangées, la situation commerciale au cours des années à venir ne saurait être caractérisée que par des problèmes toujours plus difficiles de déséquilibre entre l'offre et la demande de nombreux produits importants. Si quelques délégués ont jugé qu'il s'agissait là d'une opinion par trop pessimiste, la majorité a estimé que les renseignements disponibles confirment ce point de vue et n'en justifient pas une révision dans un sens nettement plus optimiste.

74. On a noté que les perspectives commerciales défavorables tiennent essentiellement au fait que les importateurs européens - qui représentent le plus grand débouché du monde pour les produits agricoles - s'efforcent, presque sans exception, d'accroître leur niveau d'autosuffisance, tandis que les exportateurs, en Europe et ailleurs, cherchent simultanément à développer leurs ventes à l'extérieur.

75. En ce qui concerne l'Europe elle-même, la situation diffère radicalement selon les groupes de pays et selon les produits. Dans les pays d'Europe méridionale, le problème est aigu. Ces pays en sont encore à un stade relativement peu avancé de développement économique et dépendent forcément des exportations agricoles pour se procurer les devises dont ils ont besoin pour acheter à l'étranger des biens d'équipement. Leurs exportations agricoles traditionnelles rencontrent une concurrence croissante, en partie par suite des approvisionnements découlant des progrès technologiques dans les pays industriels du Nord-Ouest de l'Europe, et en partie du fait des exportations concurrentes des pays d'Europe orientale, qui comptent également développer leurs exportations agricoles pour se procurer des devises et qui mettent en place de vastes complexes agro-industriels fournissant des quantités croissantes de produits de qualité supérieure destinés à l'exportation. On a souligné que l'Europe orientale et l'Europe méridionale seraient susceptibles d'acheter aux pays industriels des quantités beaucoup plus grandes de produits manufacturés à condition de pouvoir accroître leurs recettes en devises tirées des exportations agricoles, faute de quoi leurs importations demeureraient forcément restreintes.

76. Pour l'Europe méridionale et pour l'Europe orientale, ce sont les pays industrialisés de l'Europe du Nord-Ouest qui constituent le principal débouché. Il en est de même en général pour les producteurs des zones tempérées hors d'Europe, ainsi que pour les fournisseurs tropicaux de certaines denrées qui sont également produites dans les zones tempérées. Or, la production dans l'Europe du Nord-Ouest est en nette hausse par suite de facteurs technologiques aussi bien

que politiques, tandis que la demande ne peut en général augmenter que lentement. Dans ces conditions, la saturation du marché, l'apparition d'excédents et la persistance du protectionnisme sont pratiquement inévitables. On a noté, toutefois, que certains pays tentent de limiter la production des denrées excédentaires.

77. La Conférence a reconnu que, compte tenu du réseau des courants commerciaux, il est indispensable d'essayer d'évaluer les perspectives commerciales et les problèmes des produits agricoles dans un contexte global en même temps que régional. Elle estime qu'il convient d'examiner avec beaucoup d'attention les problèmes pressants que connaissent ceux parmi les pays en voie de développement qui pourraient exporter économiquement de plus grandes quantités de produits agricoles s'ils avaient un meilleur accès aux marchés.

78. En ce qui concerne l'amélioration des conditions générales du commerce, un certain nombre de délégués ont préconisé la multiplication des accords sur les produits. De tels accords pourraient voir le jour à la suite de confrontations portant, à l'origine, sur les perspectives à moyen terme des exportations et des importations. On a également fait ressortir que si le libre échange des produits agricoles est une éventualité peu probable, un abaissement des barrières douanières et autres obstacles permettrait d'avoir des indications plus précises sur les domaines les plus favorables à un développement des échanges.

79. Enfin, la Conférence a adopté la recommandation suivante:

RECOMMANDATION No. 1

LA CONFERENCE

Prenant note avec satisfaction des documents de travail qui lui ont été présentés sur les conséquences à moyen terme de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial;

Considérant qu'il existe des tendances vers une persistance du déséquilibre tant à l'intérieur de l'agriculture européenne qu'entre cette dernière et l'agriculture d'autres parties du monde;

Se félicitant de la décision du Directeur général d'entreprendre, dans le cadre de l'Etude prospective du développement agricole mondial, une étude sur le développement agricole dans les pays avancés au cours des années soixante-dix, afin de compléter les travaux effectués pour d'autres régions au titre du Plan indicatif mondial;

Considérant également que l'étude en cours sur le déséquilibre viande/lait en Europe peut fournir une base utile pour la formulation des futures politiques nationales;

Reconnait l'intérêt que pourraient présenter des consultations régionales pour mieux connaître les programmes et politiques des divers pays, fournissant ainsi l'occasion d'examiner les conséquences de ces programmes et politiques à l'échelon européen en ce qui concerne la production et le commerce des produits agricoles;

Recommande que, dans un premier temps et afin d'apprécier quelle forme pourraient prendre ces consultations et quelles suites elles pourraient éventuellement comporter, le Directeur général réunisse, en consultation avec les Etats Membres et les organisations internationales intéressées, les renseignements disponibles sur les perspectives à moyen terme de la production nationale et l'orientation du commerce dans certains domaines déterminés tels que, par exemple, la production fruitière. Il devrait également réunir des renseignements sur toute autre consultation internationale connexe ainsi que sur les discussions ou travaux éventuels visant à déterminer les perspectives à moyen terme de certains produits agricoles européens. Si la collecte de tels renseignements fournissait suffisamment d'informations utiles, elle pourrait, dans un second temps, servir de base à des consultations au niveau régional susceptibles de se dérouler dans le cadre des futures conférences régionales.

TENDANCES A MOYEN TERME DE LA PRODUCTION FORESTIERE ET DU COMMERCE DES PRODUITS FORESTIERS EN EUROPE

80. La Conférence a exprimé sa satisfaction pour la série d'études sur les tendances de la production, du commerce et de la consommation des produits forestiers en Europe qui ont été entreprises conjointement par la FAO et l'ECE. Elle estime que ces études ont fourni aux gouvernements de la Région des indications utiles pour l'élaboration de leurs politiques en matière de foresterie et de développement des industries forestières.
81. Elle note que la consommation de produits forestiers a augmenté régulièrement dans la Région depuis la fin de la deuxième guerre mondiale et que cette tendance devrait se poursuivre. Bien que la production européenne soit également en hausse, elle prend de plus en plus de retard par rapport à la demande, de sorte que la Région est devenue toujours plus tributaire des importations. Cette situation offre de nouvelles et importantes possibilités commerciales aux nombreux pays en voie de développement qui sont riches en ressources forestières.
82. La Conférence estime que les vues exprimées dans le document ERC: 70/4 touchant les conséquences à moyen terme en foresterie sont peut-être trop pessimistes en ce qui concerne l'influence des nombreuses fonctions sociales et protectrices sur l'aménagement des forêts, encore que ces fonctions puissent avoir d'importantes répercussions à long terme. Pour le moment, cependant, les politiques forestières européennes devraient continuer d'être axées essentiellement sur la production de bois, sans négliger pour autant le rôle social et protecteur des forêts. Etant donné la demande croissante de produits forestiers et le caractère limité des ressources forestières de la Région, il convient de ne ménager aucun effort pour améliorer la productivité de ces ressources.
83. La Conférence est convenue que pour assurer une utilisation plus complète et plus rationnelle du potentiel forestier européen, il est indispensable d'accroître et d'intensifier la coopération, tant économique que technologique, entre la foresterie et les industries forestières. Il faut aussi s'attacher à éliminer les obstacles d'ordre structurel tels que l'éparpillement des exploitations forestières, en particulier grâce à différentes formes de coopération entre les propriétaires de forêts et les industriels. On a noté également que l'importante reconversion des terres agricoles en terres forestières qui se poursuit actuellement dans de nombreux pays européens contribuera aussi ultérieurement à accroître la production de bois de la Région.
84. En ce qui concerne le rôle croissant, à long terme, des fonctions non productives de la forêt (loisirs et protection, par exemple) dont l'importance politique et sociale va sans doute croître rapidement, on a jugé que ces fonctions pouvaient être assurées de manière adéquate par les pratiques traditionnelles d'aménagement forestier, encore que l'importance de ces fonctions non productives ne doit pas l'emporter sur les impératifs des pratiques normales d'exploitation forestière.
85. La Conférence reconnaît que, du point de vue biologique, on peut encore accroître considérablement la capacité de production de bois des forêts européennes, mais qu'à long terme les fonctions sociales pourront dans certains cas constituer un facteur limitatif. A l'avenir, il pourrait donc s'avérer nécessaire de définir les zones où la production de bois demeure la fonction essentielle et celle où les fonctions de protection et d'agrément sont considérées les plus importantes, étant entendu que dans les deux cas les fonctions marginales ne seront pas pour autant négligées. Lorsque le rôle de protection et d'agrément constitue un facteur limitant la production de bois et s'exerce donc au détriment de l'exploitation économique de la forêt ou encore qu'elle entraîne des frais supplémentaires qui normalement n'entreraient pas dans le bilan de l'aménagement forestier, une indemnisation financière devrait être assurée, directement ou indirectement, par la société.
86. La Conférence estime que l'avenir de la foresterie rationnelle en Europe est de plus en plus lié à celui des populations rurales. La réorganisation des infrastructures rurales devrait être planifiée de manière à les préparer aux nouvelles fonctions correspondant aux besoins nés de l'évolution sociale et économique.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

87. Dans sa déclaration, M. F. Aquino, Directeur exécutif du PAM, a souligné l'importance des délibérations concernant la situation agricole et économique en Europe et leur lien avec les problèmes économiques et commerciaux dans d'autres parties du monde. La réduction des importations alimentaires freine les achats que les fournisseurs traditionnels, notamment les pays en voie de développement, pourraient effectuer en Europe. La structure de la production agricole a donné naissance à des excédents de certains produits. L'utilisation de ces excédents pour l'assistance alimentaire multilatérale constitue une meilleure solution que leur écoulement à bas prix et permettrait au PAM d'obtenir des donateurs européens le soutien accru dont il a besoin pour satisfaire le volume croissant des demandes d'aide alimentaire.
88. Les contributions européennes représentent plus de 40 pour cent des ressources courantes du PAM, et sur ce montant plus de la moitié provient des pays de la CEE, les autres principaux donateurs étant les pays scandinaves. Les promesses de contributions pour 1971/72 ne correspondent pas encore au relèvement de 50 pour cent des objectifs, et l'on espère que l'apport de la CEE sera au moins égal à sa contribution précédente. Le Directeur exécutif est convaincu qu'une proportion plus importante des céréales fournies au titre de la Convention relative à l'aide alimentaire pourrait être acheminée par l'intermédiaire du PAM. Il faudrait également envisager de remanier la composition des contributions afin de surmonter le déséquilibre actuel dans l'assortiment de produits dont dispose le PAM. Celui-ci manque de légumes secs, de sucre, de viande, de poisson et de fromage. Aussi toute modification des contributions existantes ou promesse de contribution supplémentaire serait utile.
89. Le Directeur exécutif a évoqué divers projets en cours dans la Région, parmi lesquels un projet de développement de la pisciculture en Hongrie, la promotion de l'agriculture mixte en zone aride et l'assistance aux hôpitaux et aux écoles à Chypre et des projets d'élevage porcin et de production laitière à Malte. En Turquie, neuf nouveaux projets bénéficient d'une aide de 41 millions de dollars, qui vient s'ajouter aux onze millions de dollars d'assistance, octroyée à des projets déjà terminés. Dans ce pays un projet de création d'une réserve de blé est également à l'étude. Des secours d'urgence ont été envoyés récemment aux victimes des inondations en Hongrie et en Roumanie.
90. Le Directeur exécutif a invité les gouvernements à accorder une attention particulière au Rapport sur l'aide alimentaire et les problèmes connexes pendant la deuxième Décennie du développement, qui sera présenté à l'Assemblée générale des Nations Unies. Entre autres recommandations, le rapport préconise une expansion de l'aide alimentaire multilatérale, de préférence par le canal du PAM, et signale que les besoins du PAM exigeront de doubler au moins les ressources du Programme d'ici le milieu de la décennie.
91. Plusieurs délégations ont évoqué le rôle important que joue le Programme alimentaire mondial pour résoudre les contradictions entre la faim qui sévit d'un côté, et les excédents alimentaires qui s'accumulent de l'autre. La Conférence s'est félicitée de l'efficacité du PAM et a reconnu que celui-ci a réussi à utiliser les denrées alimentaires comme investissement efficace pour promouvoir le progrès économique et social des pays en voie de développement.
92. L'utilisation judicieuse de l'aide alimentaire permet, a-t-on estimé, de réaliser des économies sensibles et d'augmenter en conséquence les investissements consacrés au développement économique. En ce qui concerne les activités du Programme dans le domaine du développement économique, on a constaté que le PAM s'était révélé un instrument des plus utiles pour acheminer d'une manière efficace l'aide alimentaire vers des programmes de développement spécifiques.
93. Le rôle important que joue le PAM dans l'octroi de secours d'urgence aux victimes de catastrophes naturelles a également été signalé. La Conférence a souligné l'efficacité du Programme qui a su mener une action rapide et déterminée dans ces cas d'urgence.
94. La Conférence note que l'Europe apporte un soutien de plus en plus large et important au PAM.

FUTURE STRUCTURE REGIONALE DE LA FAO EN EUROPE

95. Avant de commencer son exposé sur ce point de l'ordre du jour, le Directeur général a informé la Conférence que Lord Boyd Orr, qui a été le premier Directeur général de la FAO entre 1945 et 1948, célébrait son quatre-vingt dixième anniversaire le 23 septembre. Il a suggéré d'envoyer, au nom de la Conférence, un télégramme de chaleureuses félicitations et de meilleurs vœux à Lord Boyd Orr à cette heureuse occasion. La Conférence a appuyé à l'unanimité la suggestion du Directeur général.

96. Dans son introduction, le Directeur général, se référant au document ERC: 70/3 a déclaré qu'il avait étudié avec beaucoup de soin quelle serait la manière la plus efficace d'organiser la structure régionale de la FAO en Europe. Il a estimé que les raisons qui ont conduit la Conférence à rétablir le Bureau régional pour l'Europe en 1961 sont toujours valables, mais que la question se pose maintenant de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, pour la bonne exécution des activités de la FAO en Europe, transférer ce Bureau régional de Genève à Rome. Il a également rappelé que lorsque la Conférence a approuvé la réorganisation de la FAO en 1967, elle a créé, au sein de la Division des Services régionaux, un Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique du Sud-Ouest. L'expérience des trois dernières années a montré que l'on pourrait rationaliser les travaux par la fusion de ce Service et du Bureau régional.

97. En ce qui concerne les effectifs du bureau unifié dont la création est proposée, le Directeur général a précisé que, contrairement à ce qui figure dans le document ERC: 70 3, il est parvenu à la conclusion que le poste de Représentant régional adjoint ne se justifie pas. En conséquence, au lieu d'un représentant régional adjoint et de deux fonctionnaires du cadre organique, il propose d'affecter à ce Bureau trois fonctionnaires du cadre organique. En outre, il compte étudier plus à fond la question de savoir si un poste d'administrateur est nécessaire et si le fonctionnaire de la CMCF et le chargé d'information doivent rester à Genève ou être transférés à Rome.

98. Le Directeur général a fait savoir qu'il ferait faire une enquête de gestion pour déterminer les besoins en personnel du bureau unifié en fonction du volume de travail. En conséquence, les effectifs indiqués dans le document ne doivent pas être considérés comme définitifs. Il rendra compte des conclusions de l'enquête aux prochaines réunions du Comité du programme et du Comité financier, ainsi qu'à la session suivante du Conseil. A son avis, la réorganisation proposée devrait se traduire par des économies.

99. En conclusion, le Directeur général a rendu hommage à l'ancien Représentant régional, M. Paul Lamartine Yates, qui a pris sa retraite il y a quelques mois et qui, à son avis, a grandement contribué à développer l'activité de la FAO en Europe et à promouvoir la coopération entre les Etats Membres européens dans les aspects techniques et économiques de l'agriculture. La Conférence s'est associée sans réserve à cette opinion et a prié le Directeur général d'exprimer sa gratitude et sa sympathie à M. P.L. Yates.

100. La Conférence approuve à l'unanimité la proposition du Directeur général de transférer le Bureau régional de Genève à Rome et de le fusionner avec le Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique du Sud-Ouest. Elle estime que cette mesure constituera une rationalisation de structure pleinement justifiée. Elle approuve également la proposition tendant à maintenir à Genève les deux divisions mixtes avec la Commission économique pour l'Europe et elle souligne la nécessité de conserver une liaison adéquate avec les organisations internationales ayant leur bureau à Genève. Plusieurs délégations ont été d'avis que les relations avec la Commission économique pour l'Europe devraient être renforcées et que l'on pourrait envisager de développer l'action des divisions mixtes.

101. La Conférence accueille avec satisfaction la proposition du Directeur général de faire faire une enquête de gestion dont les conclusions seront présentées aux prochaines sessions du Comité du programme et du Comité financier, ainsi qu'au Conseil. Elle demande que cette enquête étudie tout particulièrement les besoins réels en effectifs, ainsi que l'affectation de chacun des membres du personnel, notamment de l'administrateur, du fonctionnaire de la CMCF et du chargé d'information. Elle exprime l'espoir que des économies pourront être réalisées. La Conférence estime également, comme le Directeur général, que la fonction de Représentant régional adjoint n'est pas nécessaire dans la nouvelle structure.

PROGRAMME A MOYEN TERME

102. La Conférence a accueilli avec satisfaction le document ERC: 70/5(b) qu'elle considère comme une très nette amélioration par rapport aux propositions précédentes touchant les activités à moyen terme, qui avaient été examinées à la quinzième session de la Conférence de la FAO en 1969. La plupart des délégués ont approuvé le nouveau système adopté par la FAO selon lequel les futurs programmes de travail seront présentés par grands secteurs d'intervention et non plus, comme c'était le cas auparavant, sur la base des activités divisionnaires. La Conférence estime que le document définitif sur les activités et programmes à moyen terme de l'Organisation, qui sera présenté à la prochaine Conférence de la FAO, devra préciser encore davantage les priorités et indiquer plus clairement les branches d'activité où la FAO concentrera ses efforts. Il a été généralement admis que ces priorités pourraient différer selon les régions.

103. Le Directeur général a informé la Conférence que le présent document, préparé à la demande de la quinzième Conférence de la FAO, devait être considéré comme ayant un caractère provisoire. Ce document a été soumis à l'examen des diverses conférences régionales, de sorte qu'à sa prochaine session le Conseil pourra tenir compte des observations formulées par ces conférences. Après la session du Conseil de novembre 1970, une version révisée de ce document sera préparée et soumise à l'examen de la session suivante du Conseil en 1971, ainsi qu'à la seizième session de la Conférence de la FAO qui aura lieu plus tard dans l'année.

104. La Conférence approuve d'une manière générale les cinq domaines de concentration - auxquels la planification du développement agricole a été ajoutée comme sixième élément - comme cadre des activités à moyen terme de l'Organisation. Toutefois, elle forme le vœu que le travail de la FAO soit non pas simplement réparti entre les six domaines en question mais plutôt concentré à l'intérieur de ces domaines selon certaines priorités bien définies. Plusieurs délégués ont exprimé leur préoccupation au sujet des incidences financières des propositions à moyen terme et ont demandé que ces incidences soient également indiquées dans les propositions définitives. Le Directeur général a précisé qu'il avait déjà donné des instructions pour que les dépenses relatives à toutes les activités de la FAO, quelles que soient leurs sources de financement (Programme ordinaire, PNUD ou Fonds de dépôt), soient affectées d'un code correspondant aux domaines de concentration. Pour assurer une plus grande souplesse en fonction des changements éventuels de priorité, plusieurs délégués ont proposé que la FAO ait davantage recours aux services d'experts-conseils plutôt que de créer de nouveaux postes permanents.

105. Certaines délégations ont insisté pour que le document définitif contienne non seulement des propositions touchant la concentration des activités de la FAO sur des questions hautement prioritaires mais aussi une esquisse des moyens pour lesquels on pourrait réduire le travail de l'Organisation dans les domaines moins importants.

106. En ce qui concerne la future situation budgétaire, le Directeur général a informé la Conférence que, pour des raisons indépendantes de la volonté de l'Organisation, on s'attendait à d'assez fortes augmentations obligatoires qui risquaient de ne pas permettre une bien grande expansion des activités de la FAO au cours du prochain exercice. Il se pourrait donc que l'exercice 1972/73 soit une période de consolidation. Afin de poursuivre l'assistance au développement de nombreux Etats Membres, on s'efforcera de trouver de nouvelles ressources financières extra-budgétaires. Les programmes de coopération que la FAO a déjà mis au point avec un certain nombre de pays donateurs illustrent les possibilités d'action dans ce sens.

107. De nombreux délégués ont estimé que le Programme international de développement laitier constitue une nouvelle initiative intéressante. Au titre de ce Programme, la FAO met à la disposition des gouvernements ses compétences techniques pour les aider à préparer des programmes de développement dans le domaine laitier et s'efforce, au moyen d'arrangements informels, de mobiliser des fonds extra-budgétaires provenant de sources bilatérales et autres pour la mise en oeuvre de ces programmes. On a préconisé des initiatives analogues dans d'autres domaines tels que l'amélioration des semences. Le Directeur général a signalé que de telles initiatives ne sont possibles que si le Programme ordinaire est suffisamment étoffé.

108. De nombreux délégués ont considéré qu'à moyen terme il convient de mettre l'accent sur les aspects économiques et sociaux du développement agricole, car des changements socio-économiques sont souvent une condition préalable indispensable à tout accroissement important de la productivité. D'autres ont souligné la nécessité de développer les ressources humaines et d'améliorer le cadre institutionnel. Le problème de l'emploi rural se pose dans de nombreux pays en voie de développement et doit donc être considéré comme une question revêtant une grande importance générale. Le vœu a toutefois été exprimé que la FAO coopère étroitement avec d'autres organisations internationales pour rechercher une solution au problème de l'emploi, compte dûment tenu des politiques et plans nationaux.

109. La Conférence a mis en évidence le rôle important que la recherche agronomique joue dans le développement économique et a souligné la responsabilité qui incombe à la FAO dans la promotion et la coordination du travail dans ce domaine. L'Organisation devrait aider à identifier les lacunes dans les programmes de recherche actuels, à définir les priorités dans les principales disciplines et à diffuser les résultats de la recherche. Les programmes nationaux de recherche devraient être coordonnés à l'intérieur des principales régions écologiques. On a mentionné tout particulièrement la nécessité d'entreprendre des travaux de recherche en matière de commercialisation agricole et de pêche dans le bassin méditerranéen. La Conférence note avec satisfaction que la BIRD et le PNUD prennent un intérêt croissant au financement de la recherche agronomique, mais elle insiste pour que la FAO conserve la direction technique dans ce domaine.

110. La Conférence reconnaît que tant que le PNUD n'aura pas pris de décisions au sujet de la mise en oeuvre de l'Etude de la capacité, il subsistera de grandes incertitudes touchant les programmes à moyen terme. Il ne fait guère de doute, cependant, que l'importance des représentants de la FAO dans les pays et des conseillers agricoles principaux ne fera que croître à l'avenir, eu égard notamment à la proposition de programmation par pays des activités du PNUD.

ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION EUROPEENNE

111. La Conférence a pris note du document ERC: 70/5 qui contient un compte-rendu des activités récentes et en cours, exécutées par la FAO dans la région européenne. Elle s'est félicitée de l'assistance précieuse accordée aux pays en voie de développement de la Région tant dans le cadre du Programme ordinaire de l'Organisation qu'avec l'appui financier de sources extérieures, notamment le Programme des Nations Unies pour le développement.

112. Certains délégués ont fait remarquer que les projets entrepris étaient énumérés isolément dans les diverses sections du document, sans former un programme de terrain intégré et cohérent. En outre, le document n'indique pas l'ordre de priorité qui a été affecté aux diverses opérations et ne contient pas non plus de renseignements sur les résultats obtenus. Ces défauts sont considérés comme la meilleure preuve de l'utilité qu'il y a à passer au système de programmation à moyen terme proposé.

113. En ce qui concerne les besoins en services d'experts, tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés, la Conférence adopte la recommandation suivante:

RECOMMANDATION No. 2

LA CONFERENCE

Reconnaissant les responsabilités qui incombent aux pays développés pour aider les pays en voie de développement dans leurs efforts vers la croissance économique;

Considérant que l'une des contributions les plus efficaces à cette fin est constituée par les connaissances et compétences techniques mises à leur disposition par des experts extérieurs et leurs homologues locaux, conformément aux besoins des pays en voie de développement;

Tenant compte du fait qu'il s'agit d'une assistance à long terme qui doit être fondée sur des renseignements précis concernant les besoins prévus des pays en voie de développement en matière de services techniques et de moyens de formation dans les divers domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches;

Reconnaissant que ces renseignements sont également nécessaires pour déterminer l'organisation et les effectifs des institutions nouvellement créées pour l'enseignement supérieur des diverses disciplines tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés;

Considérant que les renseignements de ce genre constitueraient un complément utile au Plan indicatif mondial de la FAO;

Recommande que le Directeur général prenne des dispositions pour recueillir les renseignements et les données servant à déterminer les tendances probables des besoins des pays en voie de développement en matière de spécialistes internationaux et d'homologues locaux dans les divers domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches au cours des dix à quinze prochaines années, ces renseignements devant être revus tous les deux ans.

114. L'observateur permanent du Saint-Siège est intervenu pour dire que dans de nombreux pays en voie de développement on constate un sentiment de déception et de frustration concernant l'assistance fournie par les pays développés. Il a estimé que le début de la deuxième Décennie du développement pourrait fournir l'occasion à ces pays, surtout à ceux de la région européenne, de réviser et d'intensifier leurs programmes d'assistance au développement, dans l'intérêt tant des donateurs que des bénéficiaires.

115. A propos de l'échange de renseignements scientifiques et technologiques, question déjà examinée sous le point précédent concernant le programme à moyen terme, la Conférence adopte la recommandation suivante:

RECOMMANDATION No. 3

LA CONFERENCE

Considérant l'opportunité de resserrer la coopération scientifique et technologique entre les pays européens qui contribuent également à promouvoir le progrès de l'agriculture dans les pays en voie de développement;

Invite le Directeur général, lorsqu'il établira le programme des futures activités de l'Organisation en Europe, à tenir dûment compte des considérations suivantes:

- 1) la promotion de la coopération scientifique et technologique entre les pays européens, y compris sur les problèmes du milieu, devrait être l'une des tâches primordiales du Bureau régional pour l'Europe;
- 2) un organe approprié devrait passer en revue la situation actuelle en ce qui concerne la coopération en matière de science et de technologie, y compris la recherche, en particulier dans les pays européens. Cette étude devrait s'accompagner de propositions concrètes en vue d'améliorer cette situation, compte tenu des besoins des pays des autres régions, et devrait être présentée à la prochaine session de la Conférence régionale pour l'Europe.

116. La Conférence a noté qu'à sa dernière session, tenue à Rome du 7 au 11 septembre 1970, la Commission européenne d'agriculture a longuement examiné la question de savoir si sa propre structure était satisfaisante ou si l'évolution des activités de la FAO en Europe, ainsi que les intérêts changeants des Etats Membres, exigeaient l'institution d'un cadre nouveau.

117. La Conférence était saisie du rapport de la session en question qui expose les vues exprimées par les Etats Membres sur ce problème et indique la décision prise, à savoir de confier au Comité exécutif de l'ECA, élargie en l'occurrence par l'adjonction d'un certain nombre de membres et aidée du Secrétariat, le soin d'analyser toutes les structures possibles pour l'exécution des fonctions exercées par l'ECA. Afin d'améliorer et de renforcer les activités de la FAO en Europe, les conclusions du Comité exécutif et ses recommandations concernant les nouvelles structures les plus appropriées doivent être soumises à la prochaine session de la Commission qui les transmettra, avec ses observations, à une session appropriée du Conseil.

118. La Conférence avait également communication d'un document présenté par le Gouvernement français (ERC: 70/INF/6) contenant une analyse des activités passées de l'ECA et présentant diverses options possibles en matière de structure. La Commission avait recommandé que ce document soit distribué aux Etats Membres accompagné des observations du Secrétariat sur les incidences juridiques d'une éventuelle suppression de l'ECA. A propos de ce document, la Conférence note que la délégation française voudrait en modifier les conclusions dans le sens suivant: plutôt que de parler de la suppression de la Commission, elle estime préférable de parler de transformation. Compte tenu de cette modification, la Conférence est convenue de faire distribuer ce document aux Etats Membres.

119. La Conférence estime qu'il ne convient pas d'étudier l'avenir de l'ECA isolément mais qu'il faut revoir tout l'ensemble des organismes européens de la FAO, compte tenu notamment de leur rapport avec la Conférence régionale dont le mandat a été modifié à la quinzième session de la Conférence. En outre, un nouvel élément dont il faudra également tenir compte est intervenu depuis la dernière session de l'ECA, à savoir la recommandation de la présente Conférence de transférer le Bureau régional de Genève à Rome.

120. La Conférence est convenue que les activités du genre de celles menées jusqu'à présent par l'ECA ont été dans l'ensemble très utiles aux Etats Membres et devraient être poursuivies. Elle souligne toutefois qu'il est important d'établir des priorités bien définies et d'exécuter les activités avec un minimum d'encadrement institutionnel. Certains délégués ont estimé que le domaine de l'économie ménagère n'avait pas reçu suffisamment d'attention par le passé et ont recommandé que l'étude prévue tienne dûment compte de la nécessité de renforcer l'action dans ce domaine. Selon certains, le nom d'économie ménagère ne reflète plus le véritable contenu de cette activité, à laquelle il faudrait trouver une nouvelle appellation telle que, par exemple, "la famille dans le développement économique rural".

121. En conclusion, la Conférence reconnaissant qu'il serait prématuré de vouloir arriver à une décision définitive à ce stade, recommande que, pour développer encore les activités de la FAO en Europe, le Directeur général fasse faire une étude sur les organes régionaux statutaires de la FAO, compte tenu de la responsabilité que la quinzième session de la Conférence a assigné à la Conférence régionale et au transfert du Bureau régional. Elle recommande en outre au Directeur général d'étudier tout particulièrement le rôle et les fonctions des différentes commissions européennes et de leurs organes subsidiaires. Dans le cas de l'ECA, cette tâche devrait être confiée au Comité exécutif qui consulterait d'autres représentants gouvernementaux selon les besoins. Les autres commissions devraient également analyser et évaluer leurs activités et leurs structures. Enfin la Conférence recommande que le Directeur général soumette la synthèse de ces évaluations et propositions à la prochaine Conférence régionale pour l'Europe dont les vues devront être transmises à une session appropriée du Conseil.

AUTRES QUESTIONS

122. L'observateur des Etats-Unis d'Amérique a félicité le Gouvernement hongrois pour la remarquable organisation matérielle de la Conférence et a fait l'éloge des excellents progrès réalisés dans le domaine de la production agricole en Hongrie, notamment en ce qui concerne la production porcine et avicole.

123. Il a déclaré qu'au cours des vingt-cinq dernières années la FAO avait fait preuve de compétence technique et d'initiative dans son assistance aux Etats Membres pour les aider à résoudre leurs problèmes agricoles et a appuyé sans réserve l'opinion selon laquelle la FAO

devrait jouer un rôle important pour améliorer la coordination des affaires agricoles en Europe. Il a également félicité le Directeur général pour son approche réaliste à la programmation dans un avenir immédiat.

124. Selon l'observateur des Etats-Unis, les conférences régionales deviennent de plus en plus utiles car elles fournissent aux gouvernements des Etats Membres une occasion de se réunir et d'échanger leurs vues sur les diverses tentatives de solution des problèmes agricoles dans leurs régions respectives.

125. Il a estimé que de nombreux problèmes du commerce agricole resteront en suspens tant que toutes les grandes nations commerçantes n'auront pas reconnu que les solutions résident dans le rétablissement d'un véritable marché mondial et non dans l'adoption de prix réglementés par le moyen d'accords sur les produits.

126. Le représentant de l'Association internationale pour les essais de semences a souligné l'importance des activités de la FAO en Europe ainsi que dans toutes les autres régions du monde en ce qui concerne la promotion de l'utilisation de semences de qualité supérieure de variétés améliorées, et il a fait savoir que son organisation serait heureuse de poursuivre sa collaboration avec la FAO dans ce domaine d'intérêt commun.

127. En ce qui concerne le lieu de la prochaine Conférence régionale pour l'Europe, le délégué de la République fédérale d'Allemagne a renouvelé l'invitation déjà faite par son Ministre au début de la Conférence de tenir la prochaine Conférence régionale pour l'Europe en Allemagne. Il a déclaré en outre qu'il savait que le Gouvernement de Chypre avait également l'intention d'inviter l'Organisation à tenir la Conférence à Chypre et qu'il était reconnaissant à la délégation de ce pays d'avoir accepté une solution à l'amiable. Il a proposé ensuite que le Directeur général envisage de tenir la Conférence régionale de 1974 à Chypre et a déclaré que le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne appuierait une telle décision.

128. Le délégué de Chypre a confirmé qu'il avait eu l'intention d'inviter l'Organisation à tenir la prochaine Conférence régionale pour l'Europe dans son pays mais qu'il avait accepté la proposition de la délégation de la République fédérale d'Allemagne. Il a ensuite invité la Conférence à se réunir à Chypre en 1974.

129. Le délégué de la Turquie a exprimé l'opinion qu'il était prématuré d'envisager le lieu de la Conférence de 1974 à ce stade et a suggéré que la question soit reprise à la prochaine Conférence régionale pour l'Europe.

ADOPTION DU RAPPORT

130. La Conférence a adopté le texte du rapport sous sa présente forme.

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS
- LISTA DE PARTICIPANTES

MEMBER NATIONS - ETATS MEMBRES - ESTADOS MIEMBROS

AUSTRIA - AUTRICHE

R. SEUHS		
Chairman of the Austrian FAO Committee		Vienne
H. REDL		
Competent Official for FAO matters		Vienne
K. HAAS		
Permanent Representative of Austria to FAO		Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BELGICA

R. VAN HAUWERMEIREN		
Ambassadeur de Belgique auprès de la FAO		Rome

BULGARIA - BULGARIE

V. SHOPOV		
Ministre de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaire		Sofia
Nikola TRENKOV		
Premier Vice-Ministre de l'Agriculture		Sofia
I. GARBOUICHEV		
Directeur, Institut de Pédologie		Sofia
Hristo NANEV		
Conseiller, Représentant du Conseil des Ministres		Sofia
A. TAKANIATZOV		
Conseiller, Représentant du Ministre des Affaires étrangères		Sofia
C. TANOUICHEV		
Conseiller		
Ministère de l'Agriculture et de l'Industrie alimentaire		Sofia
Christo KOLEV		
Directeur adjoint		
Centre d'information pour le Commerce extérieur		
Ambassade de Bulgarie		Budapest
Mme VELITCHKOVA		
Interprète		

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

R.C. MICHAELIDES
Director-General
Ministry of Agriculture and Natural Resources
Nicosie

CZECHOSLOVAKIA - TCHECOSLOVAQUIE - CZECHOSLOVAQUIA

Emil CAKAJDA
Vice-Minister of Federal Committee for Agriculture and Food
Chairman of FAO Committee
Prague

Ladislav SPACINSKY
Director of Division
Ministry of Agriculture and Food
Bratislava

Jan MUZIK
Deputy Head of Department
Ministry of Foreign Affairs
Prague

Dusan WALTER
Secretary
National FAO Committee
Prague

Jan JINDRA
Director of Forestry Research Institute
Zbraslav

Jiri NEUMANN
Foreign Division, Federal Committee
Prague

DENMARK - DANEMARK - DINAMARCA

H.J. KRISTENSEN
Chairman, Danish National FAO Committee
Counsellor, Ministry of Agriculture
Copenhagen

J. PEDERSEN
Secretary-General
Federation of Danish Smallholders' Associations
Copenhagen

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Nestori KAASALAINEN
Minister of Agriculture
Helsinki

A. NIKKOLA
Head, Bureau of International Affairs
Ministry of Agriculture
Helsinki

S. SUOMELA
Chairman, Commission of International Affairs
Ministry of Agriculture
Helsinki

V. PALOSUO
Counsellor of Forestry, Central Forestry Board
Helsinki

FRANCE - FRANCIA

Bernard TOUSSAINT
Conseiller des Affaires Etrangères
Ministère des Affaires Etrangères Paris

Jean LEGER
Chargé de Mission au Ministère de l'Agriculture Paris

Gérard WEILL
Secrétaire général du Comité interministériel
de l'Alimentation et de l'Agriculture Paris

Max de Calbiac
Représentant permanent de la France auprès de la FAO Rome

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' - ALEMANIA
REPUBLICA FEDERAL DE

Fritz Werner PIRK MAYR (1)
Ministerialdirigent
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Kurt HÄFNER
Ministerialdirektor
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Ludwig PIELEN
Ministerialdirektor
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Inge HOFFMANN
Ministerialrätin
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Norbert REHBOCK
Landforstmeister
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Hilda POTTHOFF
Regierungsdirektorin
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Eberhard LÜHE
Counsellor (Agriculture)
Embassy of the Federal Republic of Germany Rome

Erich PROCHASKA-LACHNIT
Personal Assistant to the Federal Minister
Federal Ministry of Food, Agriculture and Forestry Bonn

Hans-Joachim VON ROHR
Regierungsrat
Federal Ministry for Economic Cooperation Bonn

(1) Le Ministre de l'Alimentation, de l'agriculture et des forêts, M. Josef ERTL, assumait les fonctions de Chef de délégation lorsqu'il était présent à la Conférence.

GERMANY, FEDERAL REPUBLIC OF - ALLEMAGNE, REPUBLIQUE FEDERALE D' - ALEMANIA,
REPUBLICA FEDERAL DE (cont'd.) (suite) (cont.)

Peter SCHOLZ
Legationsrat I
Trade Delegation of the Federal Republic of Germany
Budapest

GREECE - GRECE - GRECIA

G. GRIGORIOU
Ingénieur agricole
Directeur
Direction des Etudes agro-économiques et de la planification
Ministère de l'Agriculture
Athènes

Athanasios KOKKONIS
Agronome
Service de la Vulgarisation agricole
Ministère de l'Agriculture
Athènes

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA

Imre DIMÉNY
Minister of Agriculture and Food
Budapest

Kálmán KAZARECZKI
Deputy Minister of Agriculture and Food
Chairman of the Hungarian National FAO Committee
Budapest

Károly KARCSAI
Secretary-General of the Hungarian National FAO Committee
Budapest

Lajos LADA
Head of Department, Ministry of Foreign Trade
Budapest

András MADAS
Head of Department, National Planning Office
Budapest

Mihály TOTH
Head of Department, Ministry of Agriculture and Food
Budapest

Miklós VILLANYI
Head of Department, Ministry of Finance
Budapest

Rezső PALOTAS
Head of Division, Council for International Economic Relations
Budapest

József VARGA PERKE
Counsellor, Ministry of Foreign Affairs
Budapest

László VEKONY
Permanent Representative to FAO
Rome

Mrs. Judith KOHONICZ
Counsellor of the Hungarian National FAO Committee
Budapest

Gábor HIDVEGI
Counsellor of the Hungarian National FAO Committee
Budapest

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRIA
(cont'd) (suite) (cont.)

Imre SZEKACS General Director	Budapest
L. ENESE Director (Agricultural Economist)	Budapest
D. FAZEKAS Expert, Central Statistics Office	Budapest
Erwin ERNST Expert, Ministry of Foreign Trade	Budapest

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Michael J. BARRY Deputy Secretary Department of Agriculture and Fisheries	Dublin
Sean P. CUFFE Secretary Irish National FAO Committee	Dublin

ISRAEL

F.D. MAAS Special Adviser to the Minister of Agriculture Ministry of Agriculture	Tel-Aviv
--	----------

ITALY - ITALIE - ITALIA

Giuseppe TORTORA Sous-Secrétaire d'Etat Ministère de l'Agriculture et des Forêts	Rome
Vittorio de ASARTA Secrétaire du Comité national italien de la FAO Ministère de l'Agriculture et des Forêts	Rome
Alfonso FRONCILLO Inspecteur des Forêts Ministère de l'Agriculture et des Forêts	Rome
Antonio FERONE Chef du Bureau des Statistiques Comité national italien de la FAO	Rome
V. PIZZICALLO Directeur général des Forêts	Rome
V. BENVENUTI Inspecteur général des Forêts	Rome
Raffaele BRUNO Inspecteur en Chef des Forêts Présidence du Conseil des Ministres	Rome

MALTA - MALTE

J. SPITERI Minister of Trade, Industry and Agriculture	La Valette
A. FARRUGIA Director of Agriculture and Fisheries	La Valette
I. MOSKOVITS Permanent Representative of Malta to FAO	Rome
J.E. ATTARD Private Secretary to the Minister of Trade, Industry and Agriculture	La Valette
Ph. PULLICINO Ambassador of Malta in Rome	Rome

NETHERLANDS - PAYS-BAS - PAISES BAJOS

Abe Sybe TUINMAN Permanent Representative of the Netherlands to FAO	Rome
W.J. VRIEZEN General Affairs Division, Agriculture Department Ministry of Agriculture and Fisheries	La Haye

NORWAY - NORVEGE - NORUEGA

John RINGEN Director General of Agriculture Ministry of Agriculture	Oslo
Olav BORGAN Director Federation of Agricultural Cooperative Associations	Oslo
Arne LØCHEN Secretary-General National Nutrition Council	Oslo

POLAND - POLOGNE - POLONIA

J. OKUNIEWSKI Minister of Agriculture	Varsovie
Mrs. E. RASZEJA-TOBJASZ Deputy Chairman, National FAO Committee	Varsovie
A. POPLAWSKI Deputy Director Ministry of Foreign Trade	Varsovie
J. MAJCHER Division Chief Ministry of Foreign Affairs	Varsovie

PORTUGAL

C. de ABREU Chairman Portuguese National FAO Committee	Lisbonne
T. VASCONCELOS Chief Inspector	Lisbonne

ROMANIA -- ROUMANIE -- RUMANIA

Angelo MICULESCU Ministre de l'Agriculture	Bucarest
Ion STANCIU Adjoint au Ministre	Bucarest
Eugen BUCIUMAN Secrétaire du Comité National roumain de la FAO	Bucarest

SPAIN -- ESPAGNE -- ESPAÑA

Luis GARCIA DE OTEYZA Subsecretario de Agricultura	Madrid
Felix SAN SEBASTIAN CHAMOSA Director de Organismos Especializados	Madrid
Guillermo ESCARDO PEINADOR Secretario General del Comité Nacional Español para la FAO	Madrid
Miguel BUENO GOMEZ Secretario General del Instituto de Estudios Agro-Sociales Ministerio de Agricultura	Madrid
Antonio FERNANDEZ Y GONZALEZ Representante Permanente de España ante la FAO	Rome
Srta. Milagros ALLENDE GONZALEZ Jefe de Negociado de Asuntos Generales del Servicio Exterior Agrario dependiente de la Subsecretaría del Ministerio de Agricultura	Madrid

SWEDEN -- SUEDE -- SUECIA

I. WIDEN Director-General National Board of Agriculture	Stockholm
C.H. LAGERFELT Secretary, Swedish National FAO Committee Ministry of Agriculture	Stockholm

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Jean-Claude PIOT
Directeur, Département de l'Agriculture
Ministère des Affaires Economiques Berne

Alfred L. CARDINAUX
Représentant permanent de la Suisse auprès de la FAO Rome

A. BRUGGER
Chef de la Section des relations économiques internationales
Division de l'Agriculture Berne

C. LANZ
Inspectorat fédéral des Forêts Berne

TURKEY - TURQUIE - TURQUIA

Ilhami ERTEM
Minister of Agriculture Ankara

Reha AYTAMAN
Permanent Representative of Turkey to FAO Rome

Nevzat KARACAHISARLI
Chief of Planning and Economic Research Department
Ministry of Agriculture Ankara

Orhan OZDURAL
Director-General of Livestock Development
Projects Department
Ministry of Agriculture Ankara

Sadettin NURGÜN
Director of Section
International Economic Organization Department
Ministry of Foreign Affairs Ankara

UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI - REINO UNIDO

K.W. WILKES
Assistant Secretary
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food Londres

R.W. HOLMWOOD
Principal
Ministry of Agriculture, Fisheries and Food Londres

A.A.W. LANDYMORE
Permanent Representative of the United Kingdom to FAO Rome

YUGOSLAVIA - YUGOSLAVIE

Miodbrad CABRIC
Chef de Division
Secrétariat d'Etat aux Affaires étrangères Belgrade

YUGOSLAVIA -- YUGOSLAVIE
(cont'd) (suite) (cont.)

Vladimir DAMJANOVIC
Conseiller du Secrétariat fédéral des Affaires économiques
Secrétaire du Comité National yougoslave de la FAO
Belgrade

Vladimir STIPETIC
Professor of Agricultural Economics
Dean of the Economic Faculty
University of Zagreb
Zagreb

OBSERVER NATIONS -- GOUVERNEMENTS OBSERVATEURS -- GOBIERNOS OBSERVADORES

ARGENTINA -- ARGENTINE

Oscar FERNANDEZ
Encargado de Negocios
Embajada de la República Argentina
Budapest

PERU -- PEROU

Raúl PEREIRA
Encargado de Negocios
Embajada de la República Peruana
Budapest

UNITED STATES OF AMERICA -- ETATS-UNIS D'AMERIQUE -- ESTADOS UNIDOS DE AMERICA

Andrew J. MAIR
Deputy Assistant Secretary for International Affairs and
Commodity Programmes
U.S. Department of Agriculture
Washington

G. Stanley BROWN
Chief, Europe and Soviet Union Branch
Foreign Regional Analysis Division
Economic Research Service
U.S. Department of Agriculture
Washington

Paul J. BYRNES
Permanent Representative of the United States of America to FAO
American Embassy
Rome

PERMANENT OBSERVERS FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEURS PERMANENTS DU SAINT-SIEGE
OBSERVADORES PERMANENTES DE LA SANTA SEDE

Mgr. Silvio LUONI
Observateur permanent du Saint-Siège auprès de la FAO
Cité du Vatican

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPECIALISEES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y ORGANISMOS ESPECIALIZADOS

ECONOMIC COMMISSION FOR EUROPE
COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE
COMISION ECONOMICA PARA EUROPA

Janez STANOVNIC
Executive Secretary
Genève

R. STAMENKOVIC
Director
ECE/FAO Agriculture Division
Genève

E. KALKKINEN
Director
ECE/FAO Timber Division
Genève

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PROGRAMA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO

Raymond ETCHATS
Representative of the UNDP in Europe
Genève

Raymond GAUTHEREAU
Officer on Special Duty, UNDP Office
Genève

UNITED NATIONS CONFERENCE ON TRADE AND DEVELOPMENT
CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DEVELOPPEMENT
CONFERENCIA DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL COMERCIO Y DESARROLLO

J. WAYNE
Chief, Temperate Zone Products Section
Commodities Division
Genève

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL
PROGRAMA MUNDIAL DE ALIMENTOS

F. AQUINO
Executive Director
Rome

C. BUONACCORSI
Special Assistant to the Executive Director
Rome

A. CUOMO
Chief, Mediterranean Europe and Eastern Africa Branch
Rome

INTERNATIONAL BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT
BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DEVELOPPEMENT
BANCO INTERNACIONAL DE RECONSTRUCCION Y FOMENTO

A. KRUTHOF
Division Chief, World Bank
Washington

INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

COUNCIL FOR MUTUAL ECONOMIC ASSISTANCE (CMEA)
COMECON

H. EMMERICH
Deputy Secretary
Moscou

K. IVTCHEV
Chief, Secretariat
Agriculture Division
Moscou

L. NAGY
Counsellor, Secretariat
Agriculture Division
Moscou

COUNCIL OF EUROPE - CONSEIL DE L'EUROPE - CONSEJO DE EUROPA

Mme L. HERKLOTZ
Chairman of the Sub-Committee for Relations with FAO of the
Committee on Agriculture
Bonn

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE
COMISION ECONOMICA EUROPEA

H. MARMULLA
Chief of the Division for Agricultural Affairs concerning
Relations with Developing Countries
Bruxelles

F. GAUDENZI
Principal Administrator
Division of "Organizations and International Agreements on
Agriculture"
Bruxelles

P. TALIANI
Head of Division
Council of Ministers of the European Community
Bruxelles

Lawrence BASTIT
Interprète

INTERNATIONAL COMMISSION FOR AGRICULTURAL AND FOOD INDUSTRIES
COMMISSION INTERNATIONALE DES INDUSTRIES AGRICOLES ET ALIMENTAIRES
COMISION INTERNACIONAL DE LAS INDUSTRIAS AGRICOLAS Y ALIMENTARIAS

Robert AMON
Président
Hombourg/Sarre

INTERNATIONAL SEED TESTING ASSOCIATION
ASSOCIATION INTERNATIONALE POUR LES ESSAIS DE SEMENCES

A. BARTHODEISZKY
Member of Executive Committee
Budapest

ORGANIZATION FOR ECONOMIC COOPERATION AND DEVELOPMENT (OECD)
ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES (OCDE)
ORGANIZACION DE COOPERACION Y DESARROLLO ECONOMICO

A. SIMANTOV
Director of Agriculture

Paris

NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES
ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES

EUROPEAN ASSOCIATION FOR ANIMAL PRODUCTION
FEDERATION EUROPEENNE DE ZOOTECHNIE
FEDERACION EUROPEA DE ZOOTECNIA

Arthur HORN
Vice-Président

Budapest

EUROPEAN CONFEDERATION OF AGRICULTURE
CONFEDERATION EUROPEENNE DE L'AGRICULTURE

M. COLLAUD
Secretary General

Brougg

INTERNATIONAL COMMISSION ON AGRICULTURAL ENGINEERING
COMMISSION INTERNATIONALE DU GENIE RURAL

Mihály TOTH
Director, Ministry of Agriculture
Secretary of Hungarian National CIGR Committee

Budapest

INTERNATIONAL COMMISSION ON IRRIGATION AND DRAINAGE
COMMISSION INTERNATIONALE DES IRRIGATIONS ET DU DRAINAGE
COMISION INTERNACIONAL DE LA IRRIGACION Y EL SANEAMIENTO

I. OROSZLANY
Member of the ICID Hungarian National Committee

Gödöllő

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES
FEDERACION INTERNACIONAL DE PRODUCTORES AGRICOLAS

M.P. CRACKNELL
Deputy Secretary-General

Paris

INTERNATIONAL FEDERATION FOR DOCUMENTATION
FEDERATION INTERNATIONALE DE DOCUMENTATION
FEDERACION INTERNACIONAL DE DOCUMENTACION

S.F. BALAZS
Head, Information Department

La Haye

INTERNATIONAL SOCIETY FOR RESEARCH ON MOOR
SOCIÉTÉ INTERNATIONALE POUR L'ÉTUDE DES TOURBES
SOCIEDAD INTERNACIONAL DE INVESTIGACIONES SOBRE LOS PANTANOS

A. BELAK
President

INTERNATIONAL SOCIETY OF SOIL SCIENCE
ASSOCIATION INTERNATIONALE DE LA SCIENCE DU SOL
SOCIEDAD INTERNACIONAL DE LAS CIENCIAS DEL SUELO

I. SZABOLOS
Director, Soil Research Institute

Budapest

INTERNATIONAL UNION OF NUTRITIONAL SCIENCES
UNION INTERNATIONALE DES SCIENCES DE LA NUTRITION

J.C. SOMOGYI
Secretary-General

Zurich

R. TARJAN
Member of Executive Committee

Budapest

WORLD FEDERATION OF UNITED NATIONS ASSOCIATIONS
FÉDÉRATION MONDIALE DES ASSOCIATIONS POUR LES NATIONS UNIES
FEDERACION MUNDIAL DE ASOCIACIONES PARA LAS NACIONES UNIDAS

Mihaly SIMAI
Secretary-General of H.U.N.A.

Budapest

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION
ORGANIZACION INTERNACIONAL DE UNIFICACION DE NORMAS

M. KOCSIS
Chemical Engineer

Budapest

T. ZOLTAN
Chemical Engineer

Budapest

INDEPENDENT CHAIRMAN OF THE COUNCIL OF FAO
PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO
PRESIDENTE INDEPENDIENTE DEL CONSEJO DE LA FAO

Michel CEPEDÉ

Paris

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION OF THE UNITED NATIONS
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

OFFICE OF THE DIRECTOR-GENERAL

A.H. BOERMA
Director-General

Miss H. LAWRIE
Personal Assistant to the Director-General

F. NATALE
Special Assistant to the Director-General

Policy Advisory Bureau

W.H. PANLEY
Director

Freedom from Hunger Campaign

H. DALL
European Liaison Officer

Geneve

DEVELOPMENT DEPARTMENT

A. de VAJDA
Assistant to the Assistant Director-General and Field Inspector

Area Service Division

G. BILDESHEIM
Chief, Europe, North America and S.W. Pacific Area Service

J.J. de JONG
Area Service Officer, Europe, North America and S.W. Pacific Area Service

O. FENESAN
Area Service Officer, Europe, North America and S.W. Pacific Area Service

FAO/IBRD Cooperative Programme

G. FERRIN de BRICHAMBAUT
Agricultural Officer

AGRICULTURE DEPARTMENT

Land and Water Development Division

H.G.F. KREUTZER
Water Resources Planning Specialist
Water Resources and Development Service

AGRICULTURE DEPARTMENT (suite)

Animal Production and Health Division

H. JASIOROWSKI
Director

Agricultural Services Division

C.H. BONTE-FRIEDHEIM
Project Operations Officer
Operations Service

FISHERIES DEPARTMENT

J.A. STORER
Director
Fishery Economics and Institutions Division

ECONOMIC AND SOCIAL DEPARTMENT

E.M. OJALA
Assistant Director-General

Economic Analysis Division

D.E. LARIMORE
Economist, Regional Analysis and Appraisal Service

Commodities and Trade Division

J.P. O'HAGAN
Senior Economist
General Commodity Analysis Group

Nutrition Division

Mme L. MARIN
Chief, Home Economics Service

OFFICE OF GENERAL AFFAIRS AND INFORMATION

C.W. BROICHER
Director

Information Division

D. CRAIG
Chief, Current Information Section

Conference, Council and Protocol Affairs Division

N.C. de CAPRONA
Chief, Correspondence and Records Section

BUREAU REGIONAL POUR L'EUROPE

H. CHAZINE
Information Officer

Genève

SECRETARIAT

M. G. Bildesheim, Chef du Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-ouest, a exercé les fonctions de Secrétaire général de la Conférence. Il a été aidé dans cette tâche par M. de Jong, fonctionnaire du Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique Sud-ouest, M. N.C. de Caprona, Division de la Conférence, du Conseil et du protocole, M. H. Chazine, fonctionnaire de l'Information du Bureau régional pour l'Europe et de M. Craig, de la Division de l'Information.

RESUME DES RECOMMANDATIONS

I. RECOMMANDATIONS FORMELLES

RECOMMANDATION No. 1

Conséquences à moyen terme de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial (paragraphe 79 du rapport)

LA CONFERENCE

Prenant note avec satisfaction des documents de travail qui lui ont été présentés sur les conséquences à moyen terme de l'évolution actuelle de l'agriculture européenne dans le contexte régional et mondial;

Considérant qu'il existe des tendances vers une persistance du déséquilibre tant à l'intérieur de l'agriculture européenne qu'entre cette dernière et l'agriculture d'autres parties du monde;

Se félicitant de la décision du Directeur général d'entreprendre, dans le cadre de l'Etude prospective du développement agricole mondial, une étude sur le développement agricole dans les pays avancés au cours des années soixante-dix, afin de compléter les travaux effectués pour d'autres régions au titre du Plan indicatif mondial;

Considérant également que l'étude en cours sur le déséquilibre viande/lait en Europe peut fournir une base utile pour la formulation des futures politiques nationales;

Reconnaît l'intérêt que pourraient présenter des consultations régionales pour mieux connaître les programmes et politiques des divers pays, fournissant ainsi l'occasion d'examiner les conséquences de ces programmes et politiques à l'échelon européen en ce qui concerne la production et le commerce des produits agricoles;

Recommande que, dans un premier temps et afin d'apprécier quelle forme pourraient prendre ces consultations et quelles suites elles pourraient éventuellement comporter, le Directeur général réunisse, en consultation avec les Etats Membres et les organisations internationales intéressées, les renseignements disponibles sur les perspectives à moyen terme de la production nationale et l'orientation du commerce dans certains domaines déterminés tels que, par exemple, la production fruitière. Il devrait également réunir des renseignements sur toute autre consultation internationale connexe ainsi que sur les discussions ou travaux éventuels visant à déterminer les perspectives à moyen terme de certains produits agricoles européens. Si la collecte de tels renseignements fournissait suffisamment d'informations utiles, elle pourrait, dans un second temps, servir de base à des consultations au niveau régional susceptibles de se dérouler dans le cadre des futures conférences régionales.

RECOMMANDATION No. 2

Besoins en services d'experts tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés (paragraphe 113 du rapport)

LA CONFERENCE

Reconnaissant les responsabilités qui incombent aux pays développés pour aider les pays en voie de développement dans leurs efforts vers la croissance économique;

Considérant que l'une des contributions les plus efficaces à cette fin est constituée par les connaissances et compétences techniques mises à leur disposition par des experts extérieurs et leurs homologues locaux, conformément aux besoins des pays en voie de développement;

Tenant compte du fait qu'il s'agit d'une assistance à long terme qui doit être fondée sur des renseignements précis concernant les besoins prévus des pays en voie de développement en matière de services techniques et de moyens de formation dans les divers domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches;

Reconnaissant que ces renseignements sont également nécessaires pour déterminer l'organisation et les effectifs des institutions nouvellement créées pour l'enseignement supérieur des diverses disciplines tant dans les pays en voie de développement que dans les pays développés;

Considérant que les renseignements de ce genre constitueraient un complément utile au Plan indicatif mondial de la FAO;

Recommande que le Directeur général prenne des dispositions pour recueillir les renseignements et les données servant à déterminer les tendances probables des besoins des pays en voie de développement en matière de spécialistes internationaux et d'homologues locaux dans les divers domaines de l'agriculture, de la foresterie et des pêches au cours des dix à quinze prochaines années, ces renseignements devant être revus tous les deux ans.

RECOMMANDATION No. 3

Echange de renseignements scientifiques et technologiques (paragraphe 115 du rapport)

LA CONFERENCE

Considérant l'opportunité de resserrer la coopération scientifique et technologique entre les pays européens qui contribuent également à promouvoir le progrès de l'agriculture dans les pays en voie de développement;

Invite le Directeur général, lorsqu'il établira le programme des futures activités de l'Organisation en Europe, à tenir dûment compte des considérations suivantes:

- 1) la promotion de la coopération scientifique et technologique entre les pays européens, y compris sur les problèmes du milieu, devrait être l'une des tâches primordiales du Bureau régional pour l'Europe;
- 2) un organe approprié devrait passer en revue la situation actuelle en ce qui concerne la coopération en matière de science et de technologie, y compris la recherche, en particulier dans les pays européens. Cette étude devrait s'accompagner de propositions concrètes en vue d'améliorer cette situation, compte tenu des besoins des pays des autres régions, et devrait être présentée à la prochaine session de la Conférence régionale pour l'Europe.

II. RECOMMANDATIONS FIGURANT DANS LE CORPS DU RAPPORT

Tendances à moyen terme de la production forestière et du commerce des produits forestiers en Europe

Paragraphe 83: La Conférence est convenue qu'il est indispensable d'accroître et d'intensifier la coopération, tant économique que technologique, entre la foresterie et les industries forestières pour assurer une utilisation plus complète et plus rationnelle du potentiel forestier européen.

Paragraphe 83: Il faut aussi s'attacher à éliminer les obstacles d'ordre structurel tels que l'éparpillement des exploitations forestières, en particulier grâce à différentes formes de coopération entre les propriétaires de forêts et les industriels.

Future structure régionale de la FAO en Europe

Paragraphe 100: La Conférence approuve à l'unanimité la proposition du Directeur général de transférer le Bureau régional de Genève à Rome et de le fusionner avec le Service régional pour l'Europe, l'Amérique du Nord et le Pacifique du Sud-Ouest.

Paragraphe 101: La Conférence accueille avec satisfaction la proposition du Directeur général de faire faire une enquête de gestion dont les conclusions seront présentées aux prochaines sessions du Comité du programme et du Comité financier, ainsi qu'au Conseil.

Paragraphe 101: La Conférence estime également, comme le Directeur général, que la fonction de Représentant régional adjoint n'est pas nécessaire dans la nouvelle structure.

Programme à moyen terme

Paragraphe 102: La Conférence estime que le document définitif sur les activités et programmes à moyen terme de l'Organisation, qui sera présenté à la prochaine Conférence de la FAO, devra préciser encore davantage les priorités et indiquer plus clairement les branches d'activité où la FAO concentrera ses efforts.

Paragraphe 104: La Conférence forme le vœu que le travail de la FAO soit non pas simplement réparti entre les six domaines en question mais plutôt concentré à l'intérieur de ces domaines selon certaines priorités bien définies.

Paragraphe 108: Le vœu a toutefois été exprimé que la FAO coopère étroitement avec d'autres organisations internationales pour rechercher une solution au problème de l'emploi, compte dûment tenu des politiques et plans nationaux.

Paragraphe 109: La Conférence a mis en évidence le rôle important que la recherche agronomique joue dans le développement économique et a souligné la responsabilité qui incombe à la FAO dans la promotion et la coordination du travail dans ce domaine. L'Organisation devrait aider à identifier les lacunes dans les programmes de recherche actuels, à définir les priorités dans les principales disciplines et à diffuser les résultats de la recherche.

Paragraphe 109: On a mentionné tout particulièrement la nécessité d'entreprendre des travaux de recherche en matière de commercialisation agricole et de pêche dans le bassin méditerranéen.

Activités de la FAO dans la région européenne

Paragraphe 118: A propos de ce document (Document ERC: 70/INF/6), la Conférence note que la délégation française voudrait en modifier les conclusions dans le sens suivant: plutôt que de parler de la suppression de la Commission, elle estime préférable de parler de transformation. Compte tenu de cette modification, la Conférence est convenue de faire distribuer ce document aux Etats Membres.

Paragraphe 121: La Conférence recommande que pour développer encore les activités de la FAO en Europe, le Directeur général fasse faire une étude sur les organes régionaux statutaires de la FAO, compte tenu de la responsabilité que la quinzième session de la Conférence a assigné à la Conférence régionale et au transfert du Bureau régional.

Paragraphe 121: Elle recommande en outre au Directeur général d'étudier tout particulièrement le rôle et les fonctions des différentes commissions européennes et de leurs organes subsidiaires. Dans le cas de l'ECA, cette tâche devrait être confiée au Comité exécutif qui consulterait d'autres représentants gouvernementaux selon les besoins. Les autres commissions devraient également analyser et évaluer leurs activités et leurs structures.

Paragraphe 121: Enfin la Conférence recommande que le Directeur général soumette la synthèse de ces évaluations et propositions à la prochaine Conférence régionale pour l'Europe dont les vues devront être transmises à une session appropriée du Conseil.

